INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES DE L'EDUCATION (INSE) DE L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ

Les pratiques pédagogiques des enseignants dans le contexte des restrictions liées au Covid-19 au Togo

JUIN 2021

AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

AUF

UNIVERSITE DE LOME TOGO FUTURAE GENERIS HUMANIS FIDES

APPRENDRE

Projet financé par le programme APPRENDRE dans le cadre de l’appel « Documenter et éclairer les politiques éducatives »

Les points de vue exprimés et les propos contenus dans ce document n'engagent que leurs auteurs.

Résumé exécutif

L'étude intitulée « Les pratiques pédagogiques des enseignants dans le contexte des restrictions liées au Covid-19 au Togo » se situe dans le cadre des réponses institutionnelles de l'État avec l'appui des partenaires techniques et financiers, à la gestion de la pandémie au covid19 dans le secteur de l'éducation et de la formation. Elle a été financée par l'AUF dans le cadre du Programme Apprendre. Il s'agit d'une étude exploratoire essentiellement qualitative à portée réduite qui a concernée 18 écoles choisies de façon raisonnée dans trois régions éducatives sur les sept que compte le Togo.

Le but de l'étude est d'observer les pratiques de classe des enseignants et les comportements adaptatifs des élèves et des enseignants dans le contexte de la pandémie et des contraintes impliquées.

La démarche méthodologique adoptée comporte trois approches intégrées :

- l'observation directe dans les écoles, spécialement l'observation des séquences d'enseignement dans les différentes classes du primaire ;
- l'entretien de compréhension avec l'enseignant prestataire, puis avec le chef d'établissement,
- la description statistique des caractéristiques des enseignants concernés, puis celles des effectifs des classes des écoles visitées.

Les résultats de la recherche ont révélé que :

- des pratiques substitutives à la classe ordinaire lorsque les effectifs par classe dépassent la norme de 60 élèves, sont pratiquées. C'est le cas des classes en alternance de jour constaté à Tsévié, même si cette alternative s'explique aussi par le non remplacement d'un enseignant affecté, elle réduit le temps d'enseignement/apprentissage ;
- l'observation des dispositifs de gestes barrières (port cache-nez et lavage systématique de mains) ont contribué à améliorer l'hygiène et les perceptions à propos de l'hygiène collective ;
- les pratiques pédagogiques impliquant le contact corps à corps sont évitées ;
- l'insuffisance des tables-bancs rend parfois impossible le respect des mesures de distanciation physique ;

- l'insuffisance des enseignants accentue les contraintes imposées par le contexte de la pandémie.

En vue d'une résilience plus accrue du système scolaire, les acteurs rencontrés ont formulé des recommandations dont les plus pertinentes sont :

- recruter des enseignants en nombre suffisant pour suppléer au manque d'enseignants ;
- mettre du matériel didactique à la disposition des enseignants et des élèves ;
- renforcer les équipements et infrastructures existants dans chaque école ;
- augmenter la subvention financière attribuée aux écoles pour la gestion des activités pédagogiques.

A ces recommandations s'ajoutent celles de l'équipe de recherche :

- mettre à la disposition de chaque élève un livre de lecture et un livre de calcul pour éviter éventuellement l'utilisation collective de ces documents en classe ;
- mettre en place dans chaque école un comité composé des enseignants, élèves et parents d'élèves pour les sensibilisations et le suivi sur la pratique de l'hygiène à l'école, pratique qui va au-delà des mesures barrières adoptées dans le contexte du Covid-19 ;
- renforcer les capacités des enseignants en pédagogie différenciée pour leur permettre de prendre en charge tous les apprenants quelle que soit leur diversité. Ceci permet d'encadrer chaque élève selon ses besoins spécifiques en matière d'apprentissage dans le contexte de la crise sanitaire ;
- organiser au niveau déconcentré des séminaires sur la gestion de la pandémie en outillant les directions régionales de l'éducation et les inspections des moyens pour les sensibilisations dans les établissements, dans les communautés et sur les médias locaux ;
- encourager la mise en place des enseignements à distance au niveau du primaire et du secondaire.

SOMMAIRE

Liste des tableaux **5**

Liste des sigles et abréviations **7**

1 Le contexte et la justification **8**

1.1 Les crises et les transformations du système scolaire 8
1.2 Les crises politique, économique et sanitaire au Togo 9
1.3 L'identification du problème 14
1.4 L'objectifs de l'étude 15

2 La démarche méthodologique **16**

2.1 La population d'étude et l'échantillonnage 16
2.2 La collecte des données 19
2.3 Le traitement de données 21

3 Les principaux résultats de l'étude **22**

3.1 L'évolution pré-Covid des statistiques dans les écoles de l'étude 22
3.2 Le profil professionnel des enseignants des classes observées 28
3.3 L'organisation des classes et de la vie scolaire 32
3.4 Le fonctionnement des classes observées 34
3.5 Les méthodes pédagogiques 37
3.6 L'utilisation du temps scolaire et le niveau de progression dans le programme 38
3.7 Le respect des gestes barrières par les enseignants dans le contexte de la pandémie 39
3.8 Les difficultés quotidiennes du personnel enseignant 40
3.9 Les attentes du personnel enseignant et administratif 41
3.10 La pandémie, la réorganisation des enseignements et l'absentéisme 41
3.11 La pandémie et les TIC 43
3.12 Conclusion et recommandations 43

Références bibliographiques **46**

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : REPARTITION DES 18 ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PUBLIC SELECTIONNES SELON LES REGIONS ET PREFECTURES 17
TABLEAU 2: REPARTITION DU NOMBRE DE CLASSES RETENUS PAR NIVEAU 18
TABLEAU 3: REPARTITION DES ECOLES ENQUETEES 48

TABLEAU 4 :: ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DES ELEVES DES ECOLES VISITEES DANS L'IEPP AGOE-NYIVE OUEST 49
TABLEAU 5 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LES ECOLES VISITEES DANS L'IEPP LOME-OUEST 50
TABLEAU 6 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LES ECOLES VISITEES DANS L'IEPP ZIO-CENTRE 51
TABLEAU 7 : TABLEAU 6 : L'EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LES ECOLES VISITEES DANS L'IEPP AVE 52
TABLEAU 8 : TABLEAU 7 : L'EVOLUTION DES EFFECTIFS DES ECOLES VISITEES DANS L'IEPP KLOTO-EST 53
TABLEAU 9 : L'EVOLUTION DES EFFECTIFS DES ECOLES VISITEES DANS L'IEPP HAHO-SUD 54
TABLEAU 10 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS OBSERVES SELON LEUR ANCIENNETE DANS LA PROFESSION 29
TABLEAU 11 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS OBSERVES SELON LEUR ANCIENNETE DANS LA CLASSE 29
TABLEAU 12 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS SELON LE DIPLOMES ACADEMIQUE D'ENTREE ET LA LOCALITE D'AFFECTATION 30
TABLEAU 13 : : REPARTITION DES ENSEIGNANTS SELON LE DIPLOMES PROFESSIONNELD'ENTREE ET LA LOCALITE D'AFFECTATION 31
TABLEAU 14 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS SELON LES PRATIQUES PEDAGOGIQUES UTILISEES 37

Liste des sigles et abréviations

AOF	Afrique Occidentale Française
APE	Association des Parents d'Élève
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
CAMES	Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
COGEP	Comité de Gestion des Écoles Primaires publiques
DEPP	Direction des Enseignements Préscolaire et Primaire
DF	Direction des Formations
DRE	Direction Régionale de l'Éducation
EDIL	École d'Initiative Locale
ENI	École Normale d'Instituteurs
ENS	École Normale Supérieure
EPP	École Primaire Publique
EPT	Éducation Pour Tous
EV	Enseignant Volontaire
IEPP	Inspection des Enseignements Préscolaire et Primaire
INSE	Institut National des Sciences de l'Éducation
MEPSTA	Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat
META	Ministère de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PIB	Produit Intérieur Brut
PNB	Produit National Brut
UNESCO	United Nation Education Science and Culture Organization.

1 Le contexte et la justification

1.1 Les crises et les transformations du système scolaire

Les crises, qu'elles soient de nature sociale, politique, économique ou sanitaire, constituent un facteur de transformations sociales. Étant donné que le système éducatif est un sous-système sociétal, il est inévitablement touché par les transformations sociales induites par les crises.

L'une des plus grandes crises qui a conduit aux réformes des systèmes éducatifs dans le monde a été la Deuxième Guerre mondiale. Dans le prolongement des conséquences de cette guerre, notamment la Guerre froide, une crise mondiale de l'éducation était survenue vers la fin de la décennie 1968. Marquée par les besoins éducatifs grandissants, le chômage croissant des jeunes, les restrictions budgétaires et les inégalités scolaires, la crise de l'éducation a eu des conséquences énormes (Coombs, 1989). Des systèmes éducatifs se sont retrouvés en difficulté. Ceux dont le financement représentait une part plus grande du produit national brut (PNB) et du total du budget de l'État, ont subi de nombreuses conséquences, notamment d'importantes restrictions budgétaires (Psacharopoulos, 1988).

Cette crise dès la fin de la décennie 1968, a apporté des transformations profondes dans la structuration et la gouvernance des systèmes scolaires en Occident. C'est dans ce contexte général et dans le contexte spécifique de la Conférence d'Addis-Abeba de 1961 sur les enjeux de la scolarisation dans les pays nouvellement indépendants qu'intervenaient aussi les réformes des systèmes solaires dans les pays africains... Justement, les systèmes scolaires coloniaux furent critiqués et remis en cause. (Gamble, 2010).

À la suite des autres pays d'Afrique francophones[1] le Togo a rendu officielle la réforme de son système d'enseignement en 1975 sous l'appellation de « l'École nouvelle ». Dans l'élan de la Conférence d'Addis-Abeba de 1961 et sur fond de dissensions politiques internes entre le nord et le sud du pays, le but principal assigné à la réforme de 1975 au Togo était de rendre l'école démocratique. Ainsi, dans le format abrégé de cette réforme (Livret jaune), il est écrit :

> *« L'École nouvelle doit être réellement démocratique. Tout au long du cursus scolaire, elle doit offrir des chances égales à tous les citoyens, aux filles comme aux garçons. À cette fin, elle sera obligatoire et en*

[1] Madagascar en 1960, le Mali, en 1962, Burkina Faso (ancienne Haute Volta) en 1965, Sénégal, 1972, etc.

principe gratuite pour tous les enfants de deux ans révolus à quinze ans. Un système d'éducation postscolaire et permanente permettra à chaque citoyen de contribuer à peu de frais à sa propre formation » (MEN, 1975, ».

Mais, dans les faits, il est ressorti que cette réforme n'a pratiquement pas été mise en œuvre. L'accès à l'école n'a pas été gratuit jusqu'en 2008 ; de même les inégalités scolaires sont toujours persistantes, notamment entre milieux urbains et ruraux, entre filles et garçons et entre enseignement public et privé.

Au début de la décennie 1980, le système scolaire de la plupart des pays africains, ont été affectés profondément par les conséquences des crises des matières premières au niveau mondial qui ont entrainé la « mise sous perfusion » des économies africaines à travers les Programmes d'ajustement structurel (PAS). Les conséquences de la mise œuvre des PAS a été l'austérité budgétaire avec la compression des fonctionnaires, l'instauration de nouveaux impôts sur les revenus et l'arrêt des recrutements annuels de fonctionnaires dans les pays africains. Cette situation a provoqué une déscolarisation très remarquable de 1981 à 1985, après deux décennies d'accroissement spectaculaire de la scolarisation entre 1960 et 1980 (Lange,1991).

Par la suite, la crise sociopolitique de la décennie 1990 liée au processus de démocratisation, a également affecté profondément l'école africaine, surtout dans les pays francophones.

En outre, la pandémie mondiale au Covid-19, à la suite des conséquences des PAS sur l'école togolaise et celles des troubles socio-politiques de la décennie 1990, est la 3^{e} crise majeure qui affecte le système scolaire d'Afrique subsaharienne depuis l'indépendance. Elle vient imposer des transformations importantes de l'organisation et du fonctionnement de l'école.

1.2 Les crises politique, économique et sanitaire au Togo

1.2.1 De la crise sociopolitique à la crise de l'éducation

Les pratiques enseignantes désignent ce que font les enseignants dans la classe en présence des élèves. Ces pratiques sont souvent influencées par l'organisation de l'environnement d'enseignement/apprentissage qui dépend directement du fonctionnement global du

système éducatif. Or, les crises, quelle que soit leur nature, déséquilibrent les systèmes éducatifs en termes d'organisation et de fonctionnement.

Avant 2020, le Togo n'a pas connu de grandes crises (famines, guerres, grandes inondations, attaques djihadiste, etc.) à part celle politique de 1992 qui a profondément affecté le système éducatif. Cette crise sociopolitique a été l'effet du vent de la démocratisation qui a soufflé sur toute l'Afrique francophone. Elle a été marquée par une grève générale illimitée lancée pendant l'année 1992 par les partis politiques d'opposition et qui a sérieusement affaibli le budget de l'Etat, et par ricochet, celui de l'éducation nationale, alors que les besoins éducatifs sont restés énormes. Selon la Banque Mondiale (1996 : i), au cours de cette crise, voire les années suivantes,

> « *le rendement des secteurs secondaire et tertiaire s'est également infléchi, les versements d'aide extérieure ont été interrompus, et le PIB réel s'est abaissé de 6% en 1992, de 15% en 1993 (…). Le PNB a diminué de 23%, les écoles fermées et la qualité des services médicaux est retombée au-dessous du seuil acceptable* ».

À cause de cette crise, la construction des écoles publiques et le recrutement d'enseignants furent pratiquement à l'arrêt, l'entretien des infrastructures scolaires publiques fut négligé, la dotation financière permettant d'assurer le service public fut supprimée. De plus, aucune allocation de fonctionnement ne fut versée à aucune école, provoquant ainsi la dégradation des infrastructures et équipements existants (Senayah, 2018). Dans ses écrits, Tessier (2005) affirme que la crise sociopolitique des années 1990 au Togo a entrainé un déséquilibre entre l'offre et la demande de l'éducation. En conséquence, on a assisté à l'émergence des écoles privées dans les milieux urbains et des écoles communautaires dans les milieux ruraux, des écoles qui étaient créées pour pallier l'insuffisance et la désorganisation des écoles publiques. Cette crise a également conduit à la fermeture des écoles normales de formation d'instituteurs et d'enseignants du secondaire (ENI, ENS), ce qui a provoqué une crise pédagogique sans précédent dans le secteur éducatif et qui a affecté pendant longtemps la qualité des pratiques enseignantes et la performance des apprenants.

En dehors des grèves salariales conduites par le corps des enseignants auxiliaires au cours de la décennie 1990, le Togo n'a pas totalement rompu avec les grèves au sein du secteur

de l'éducation. Certaines ont parfois connu des drames avec des pertes en vie humaines comme celles de 2013.

1.2.2 De la résilience scolaire à l'adaptation des pratiques enseignantes face au Covid-19

Apparu pour la première fois dans une province de Chine en décembre 2019 et propagée dans le monde entier, le coronavirus a atteint le Togo en mars 2020. Le gouvernement togolais après un conseil des ministres tenu le 16 mars 2020, a annoncé une série de mesures (huit au total) pour lutter contre le nouveau virus. Il s'agit de :

- la suspension de toutes les liaisons aériennes en provenance de pays à haut risque (Italie, France, Espagne, Allemagne),
- l'annulation de tous les évènements internationaux prévus au Togo,
- la suspension des missions officielles non essentielles vers les pays à haut risque,
- l'auto-isolement obligatoire de 14 jours pour toute personne arrivant au Togo,
- l'interdiction de tout rassemblement de plus de 100 personnes sur toute l'étendue du territoire national,
- le renforcement de la surveillance et des mesures individuelles et collectives de prévention et de protection,
- se laver régulièrement les mains au savon ; recourir au gel hydro-alcoolique,
- éviter les poignées de mains ainsi que les accolades et les embrassades.

Ces mesures ont été durcies le 1er avril 2020 suite à l'augmentation du nombre de cas confirmé. Le gouvernement a alors décrété l'État d'urgence pour une période de trois mois. Pour freiner la propagation du virus, d'autres mesures ont été ajoutées aux anciennes, notamment :

- l'instauration du couvre-feu de 20 heures à 6 heures et la suspension de tous les vols internationaux ;
- la fermeture des écoles, des lieux de cultes, universités, bars ;
- le réaménagement des heures de travail, la fermeture des frontières terrestre, maritimes et aériennes ;

- le bouclage de certaines villes de l'intérieur du pays, empêchant la libre circulation des personnes et des biens.

Au plan éducatif, le gouvernement a décidé le 20 mars 2020 de fermer les écoles sur une longue période et les élèves tout comme les enseignants ont été confinés. Pour assurer une certaine continuité pédagogique, les ministères en charge de l'éducation ont rapidement élaboré un plan de riposte à la pandémie dans le secteur éducatif qui a proposé des alternatives éducatives telles que les cours à distance à travers les médias (radios et télévisions) et internet, la préparation et l'organisation des examens officiels, etc. Un comité interministériel a été mis en place pour conduire le plan de riposte. Les stratégies suivantes sont proposées : (1) renforcer les capacités de fonctionnement de l'équipe sectorielle de gestion de crise ; (2) assurer la continuité des apprentissages en mettant en place un/des programme(s) d'enseignement à distance ; (3) promouvoir un environnement de vie protecteur pour les enfants surtout les plus vulnérables pour leur permettre de suivre les opportunités d'enseignement alternatives à distance ; (4) rouvrir les écoles en se préparant en conséquence ; (5) tirer des leçons de cette situation et faire le plaidoyer pour le renforcement du système en vue d'améliorer sa résilience (MEPS, METFIP, MESR et MASPFA, 2020). La mise en œuvre de ce plan a permis la reprise des enseignements le 29 mai 2020 pour les classes d'examen et l'organisation des examens officiels de fin d'année.

À la rentrée scolaire d'octobre 2020, un protocole sanitaire a été élaboré pour être mis en pratique dans les écoles, établissements scolaires et centres de formation technique et professionnelle. Dans ce protocole, des mesures sanitaires à respecter ont été adoptées mentionnées. Le document insiste sur :

- **La responsabilité des parents et du personnel de l'éducation en cas de symptômes ou de maladie** : l'accès de tout visiteur dans les salles de classe est strictement interdit, sauf dans la cour de l'école, dans le strict respect des mesures barrières telles que : le port des bavettes, le lavage des mains à l'entrée et le respect de la distanciation physique. De même, les parents doivent éviter d'envoyer leurs enfants à l'école s'ils constatent l'apparition d'un des symptômes de Covid-19 chez ces derniers.

- **Le respect des règles de la distanciation physique** : le protocole sanitaire indique l'obligation de la distanciation physique dans les lieux clos tels que les salles de classe, les ateliers, les bibliothèques, les cantines scolaires. Au préscolaire, les enfants devront être disposés individuellement sur les chaises ou tabourets et leur effectif ne doit pas dépasser 30 par salle. Pour les autres niveaux d'enseignement, les élèves devront être assis à deux par banc avec un seuil maximal de 60 élèves par classe.
- **L'application des gestes barrières** : le lavage des mains doit être réalisé à minima à l'arrivée, avant chaque repas, après être allé aux toilettes, après les activités sportives, après l'utilisation d'un matériel à l'usage collectif, avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.
- **Le port de masque** : il est obligatoire pour les élèves du cours élémentaire et du cours moyen au primaire, pour les élèves des collèges, lycées et centres de formation professionnelle. Il en est de même pour les enseignants, les chefs d'établissement et le personnel d'encadrement.

Dans le but de mettre en application et de respecter le protocole sanitaire élaboré par le Ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, une semaine pédagogique, en guise de séminaire de formation pédagogique essentiellement à l'endroit du personnel enseignant, a été organisée du 26 au 30 octobre 2020 dans toutes les circonscriptions pédagogiques, Ces séminaires pédagogiques simultanés ont permis de préparer les acteurs (chefs d'établissement et enseignants) aux adaptations pédagogiques imposées par le contexte et à un meilleur encadrement des apprenants dans la crise sanitaire. Organisée en deux étapes, la formation a concerné d'abord la formation des formateurs aux niveaux national et régional, puis, celle des chefs d'établissement et des enseignants aux niveaux des circonscriptions pédagogiques.

Cinq thématiques ont été identifiées pour le renforcement des capacités des acteurs dans la crise sanitaire. Il s'agit de :

- la pandémie au Covid-19 et les mesures de prévention ;
- les approches pédagogiques et d'enseignement dans le contexte de la pandémie au Covid-19 ;

- la préparation des établissements scolaires pour accueillir les élèves dans le contexte de la pandémie ;
- les usages et apports des médias et réseaux sociaux à des fins pédagogiques ;
- les missions pédagogiques des chefs d'établissements.

Un ensemble de six directions centrales[2] des ministères en charge des enseignements ont coorganisé un atelier national d'élaboration de modules de formation aux adaptations pédagogiques et de sensibilisations quant au respect des mesures barrières édictées par le Gouvernement. Ensuite, les modules ont servi à la formation au niveau décentralisé, des inspecteurs et des chefs d'établissement, sur la base de la méthode andragogique ou la technique d'apprentissage par découverte. Les chefs d'établissements ont ensuite transmis les mêmes contenus aux enseignants.

En plus des dispositions administratives et pédagogiques prises pour préparer la reprise des classes, les programmes d'enseignements ont été réadaptés, compte tenu de la réduction prévisible du temps d'apprentissage par l'organisation du double-flux recommandé par les autorités ministérielles pour les groupes-classes de plus de 60 élèves.

Bien que difficile à quantifier avec précision, la pandémie a significativement affecté les écoles. Le confinement général avec la fermeture des établissements scolaires est intervenu le 20 mars 2020. La reprise partielle concernant les classes d'examen (CM2, BEPC, BACI et BAC II) s'est faite le 29 mai 2020, soit onze semaines de suspension. Les classes non concernées par les examens n'ont pas repris et ont achevé ainsi l'année scolaire. Au moins un trimestre a été perdu ainsi en termes de temps d'apprentissage. La reprise pour l'année 2020-2021 s'est faite à la fin d'octobre 2020. L'enquête ayant conduit au présent rapport couvre l'année scolaire 2020-2021.

1.3 L'identification du problème

La pandémie du Coronavirus a significativement affecté les systèmes éducatifs et les écoles de tous les pays. Chacun des pays s'applique aujourd'hui à réorganiser son système éducatif de manière à résister à la pandémie et accueillir à nouveau les élèves dans les

[2] Il s'agit de la Direction des formations (DF), de l'Institut national des sciences de l'éducation de l'Université de Lomé (INSE/UL), de la Direction de l'enseignement préscolaire et primaire (DEPP), de la Direction de l'enseignement secondaire générale (DESG), de la Direction de l'enseignement secondaire technique (DEST) et de l'Inspection de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (IETFP)

écoles et à assurer le service éducatif. Cependant, si des pays comme le Niger ou encore le Burkina Faso ont déjà fait l'expérience de la gestion de l'éducation en situation de crise, le Togo n'a pratiquement jamais fait face à une situation de crise de pareille envergure. Ainsi, la question de la réorganisation des groupes-classes et de l'adaptation des pratiques pédagogiques par les enseignants dans le contexte des restrictions liées au Covid-19 se pose. La présente recherche se propose donc d'étudier la mise en œuvre par les enseignants, des instructions officielles au niveau des classes pour assurer la continuité du service pédagogique, particulièrement dans l'enseignement primaire.

Les résultats de cette étude permettront de formuler des recommandations en vue d'améliorer les procédures organisationnelles du système éducatif togolais, en particulier sa résilience, afin de poursuivre l'objectif de la qualité dans l'éducation conformément aux recommandations de l'ODD4. L'intérêt de l'étude réside donc dans la recherche de la mise en œuvre de méthodes pédagogiques appropriées en vue de la gestion des classes dans le contexte de crise sanitaire.

1.4 L'objectifs de l'étude

1.4.1 L'objectif général

Au niveau général, la recherche vise à analyser les pratiques enseignantes dans le contexte de restrictions liées à la pandémie de Covid-19 en vue d'évaluer la résilience des acteurs et du système.

1.4.2 Les objectifs spécifiques de l'étude

Au plan spécifique, dans les écoles couvertes par l'enquête, il s'agit :

- ✓ d'observer l'organisation des groupes-classes en double et multiples flux ;
- ✓ d'analyser le fonctionnement des classes ordinaires et classes multigrades en lien avec le contexte de la pandémie ;
- ✓ de recenser les pratiques pédagogiques, méthodes et ressources utilisées par les enseignants dans les différents modes d'organisation des classes ;
- ✓ d'étudier les conséquences des différents modes d'organisation des classes sur le temps scolaire et le niveau de progression dans le programme ;

- ✓ d'évaluer le niveau de mise en œuvre des pratiques d'enseignement prescrites aux enseignants en lien avec le contexte de la pandémie ;
- ✓ d'apprécier l'influence néfaste de la pandémie sur la fréquentation régulière des apprenants a été évaluée ;
- ✓ d'identifier les difficultés et les attentes des enseignants.

2 La démarche méthodologique

La démarche méthodologique adoptée comporte trois approches intégrées : l'observation directe, l'entretien et la description statistique.

2.1 La population d'étude et l'échantillonnage

L'enquête conduite dans cette étude a porté sur des écoles primaires publiques de trois régions scolaires uniquement. Il s'agit de la région scolaire de Lomé-Golfe, de Maritime et celle des Plateaux. Les contraintes liées à la pandémie ont porté surtout sur les grands effectifs scolaires et les l'insuffisance des infrastructures. Le primaire et le premier cycle du secondaire sont les plus concernés par ces problèmes. Au vu des contraintes objectives du contexte, nous avons choisi des écoles du primaire.

2.1.1 Le choix des régions

L'étude est réalisée dans trois (3) régions éducatives du Togo : la région Golfe-Lomé, la région Maritime et la région des Plateaux. Le choix des régions éducatives est basé sur des critères liés à la taille de la région (région disposant du plus grand nombre d'écoles), à la situation géographique (région fortement rurale ou urbaine) et au niveau de vie des habitants (région pauvre ou riche). La région Golfe-Lomé est retenue par son caractère essentiellement urbain ; la région des plateaux est retenue à cause de sa plus grande taille et du fait qu'elle regorge plus d'écoles que toutes les autres régions éducatives ; la région Maritime est retenue quant à elle, à cause de son caractère rural et semi-rural. Ces critères qui ont servi à identifier les régions, permettent de relever les variations des pratiques enseignantes à travers les différentes caractéristiques des milieux choisis, de voir les

différentes stratégies utilisées selon que la région est rurale ou urbaine. L'échantillonnage de l'étude est réalisé à deux niveaux.

Le premier a concerné le choix des écoles et le second, la sélection des classes dans lesquelles les enquêtes et l'observation des pratiques de classe ont été réalisées.

2.1.2 La constitution de l'échantillon des écoles

Concernant le premier niveau d'échantillonnage, la collecte des données est faite dans 18 écoles primaires publiques identifiées dans trois régions éducatives sur la base des critères définis suivant la préfecture, les inspections ou circonscription pédagogiques et la situation géographique de l'école, en milieu urbain ou rural. Cette technique d'échantillonnage a permis de sélectionner 6 établissements d'enseignement primaire public par région éducative (DRE), soit 18 établissements pour les 3 régions éducatives.

Dans chaque région, 2 préfectures ont été sélectionnées. Le nombre total des préfectures retenues s'élève à 6. Ensuite, dans chaque préfecture, trois écoles sont respectivement sélectionnées : une (1) école à caractère rural, une (1) à caractère urbain et une (1) à caractère semi-rural ou semi-urbain. Le tableau ci-dessous présente le cadre et les critères de sélection des écoles au sein des préfectures et des régions :

TABLEAU 1 : REPARTITION DES 18 ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PUBLIC SELECTIONNES SELON LES REGIONS ET PREFECTURES

Préfectures	Inspections	Établissements	Caractéristiques de l'école
DRE Golfe-Lomé			
Préfecture d'Agoè-Nyivé	IEPP Agoè-Nyivé Ouest	EPP Daliko G/A	Rurale
		EPP Anomè G/A	Urbaine
		EPP Agoè-Elavagnon	Semi-urbaine
Préfecture du Golfe	IEPP Lomé-Ouest	EPP Akato Viépé / B	Rurale
		EPP Avénou / A	Urbaine
		EPP Sagbado	Semi-urbaine
DRE Plateaux			
Préfecture de Kloto	IEPP Kloto-Est	EPP Yokélé	Rurale
		EPP Kpalimé central	Urbaine
		EPP Kpodzi Nyékonakpoè	Semi-urbaine
Préfecture de Haho	IEPP Haho-Sud	EPP Atchavé	Rurale
		EPP Kpota /A	Urbaine
		EPP Kpélé G/A	Semi-urbaine
DRE Maritime			
Préfecture de Zio	IEPP Zio-Centre	EPP Davédi / B	Rurale
		EPP Centrale-Tsévié / B	Urbaine
		EPP Dalavé	Semi-urbaine

Préfecture de l'Avé	IEPP Avé	EPP Tovégan / B	Rurale
		EPP Kévé / A	Urbaine
		EPP Dzégbakondzi	Semi-urbaine

2.1.3 Le choix des salles de classes

Le second niveau d'échantillonnage concerne celle des classes. En effet, chaque école est considérée comme une grappe constituée de 6 classes. Dans chaque école, 1/3 des classes est choisi, soit au total 36 salles de classes dans lesquelles seront observées les pratiques enseignantes, les méthodes pédagogiques et les stratégies déployées pour gérer les apprenants dans le contexte de la pandémie à Covid-19. Les 36 classes retenues sont réparties de la façon suivante selon le niveau :

TABLEAU 2 : REPARTITION DU NOMBRE DE CLASSES RETENUS PAR NIVEAU

Classe	Nombre
Cours préparatoire 1	4
Cours préparatoire 2	8
Cours élémentaire 1	4
Cours élémentaire 2	8
Cours moyen 1	4
Cours moyen 2	8

Les enseignants sont essentiellement observés dans les disciplines de français, de calcul et d'éveil.

2.1.4 Le groupe cible enquêté

La collecte des données dans les écoles est réalisée grâce à l'aide des personnes ressources telles que les enseignants expérimentés identifiés et exerçant au primaire public, les inspecteurs et les conseillers pédagogiques. Ces enseignants ont été sélectionnés sur la base de leur expérience professionnelle, c'est-à-dire ceux qui ont fait au moins 10 ans dans la profession enseignante. Pour identifier les enseignants et conseillers pédagogiques, une note a été adressée au Ministère en charge de l'enseignement primaire au Togo. Par l'intermédiaire des inspections, la liste de ceux qui répondent au critère susmentionné nous a été communiquée. Nous avons par la suite organisé une réunion avec ces enseignants

afin de les informer sur les objectifs de l'étude et de les instruire sur les outils de collecte de données.

Pour la collecte des données, trois binômes ont été constitués et chaque binôme est allé dans 6 écoles, soit au total, 18 écoles. Après une pré-enquête qui a permis de tester et de finaliser les outils, l'enquête proprement dite s'est déroulée du 15 au 19 mars 2021 dans les écoles (Tableau 3 en annexe)

Dans chaque école retenue, des entretiens individuels ont été réalisés, à l'issue de l'observation des pratiques de classe, avec l'enseignant prestataire, puis le directeur d'école.

2.2 La collecte des données

Compte tenu des exigences de la mission, l'équipe de recherche a proposé une démarche participative qui intègre essentiellement l'approche qualitative. La collecte des données a été faite dans les 18 écoles primaires publiques sélectionnées à l'aide d'outils élaborés et testés.

2.2.1 Les techniques de collecte des données

La collecte des données qualitatives comprend la revue documentaire, les entretiens individuels et de groupe, les observations de classe et les enquêtes à base d'un questionnaire standardisé.

2.2.1.1 La revue documentaire

La revue documentaire a permis d'explorer les textes sous formes de décisions et arrêtés gouvernementaux portant sur les mesures de prévention, la réorganisation des groupes-classes et les nouvelles méthodes pédagogiques en lien avec le contexte de la pandémie au Covid-19. Il s'agit des arrêtés suivants :

- Plan de riposte initié par le gouvernement togolais après le conseil des ministres du 16 mars 2020 ;

- Stratégies interministériels (MEPS, METFPI, MESR, MASPFA) mises en place en 2020 pour accompagner le plan de riposte à la pandémie au Covid-19 ;
- Protocole sanitaire à mettre en pratique à la rentrée 2020-2021 dans les écoles, établissements scolaires et centres de formation technique et professionnelle ;
- Note N°52/2020/MEPSTA/CAB/SG du Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat relatif au renforcement de capacité des enseignants dans le cadre de la rentrée 2020-2021 dans le contexte du Covid-19.

La revue documentaire a également permis d'affiner les instruments de collecte de données en prenant en compte toutes les variables et indicateurs possibles pour analyser les problèmes ou conséquences liées aux innovations pédagogiques dans le contexte de la crise sanitaire. L'équipe de recherche a élaboré une grille d'analyse documentaire pour la circonstance.

2.2.1.2 Les entretiens individuels

Pour comprendre les pratiques pédagogiques, méthodes et ressources utilisées par les enseignants dans les classes, nous avons réalisé 23 entretiens individuels avec les enseignants et 18 entretiens individuels avec les directeurs des écoles enquêtées. Pour y parvenir, l'équipe de recherche a élaboré des guides d'entretien à l'endroit de ces différents acteurs. Le guide d'entretien adressé aux enseignants comporte les étapes de la séance, les stratégies utilisées pour gérer les élèves dans la classe, le niveau de l'exécution du programme, leurs opinions sur les difficultés rencontrés dans la préparation de la séance et l'animation de la leçon et leurs attentes pour l'amélioration de la gestion des classes pendant la pandémie au Covid-19. Celui des directeurs porte essentiellement sur les dispositions prises et les stratégies mises en place pour gérer les classes pendant la période de crise sanitaire, les pratiques utilisées habituellement par les enseignants dans la gestion des classes, les conséquences de la réorganisation des classes dans le contexte de la pandémie, leurs opinions sur les meilleures pratiques pédagogiques porteuses d'effets, leurs attentes et recommandations formulées à l'endroit des différents acteurs et partenaires de l'école pour gérer les effectifs. Ces entretiens individuels avec d'abord les enseignants et ensuite les directeurs se sont déroulés à la fin de l'observation de classe et ont duré entre 60 et 90 minutes.

2.2.1.3 L'observation des pratiques de classe

L'équipe de recherche a organisé 23 séances d'observation de classe. Elles ont consisté à observer les pratiques de classes, les méthodes d'enseignement innovantes et les stratégies d'évaluation en lien avec le contexte de la pandémie. Elles ont été faites dans chaque école par un binôme composé d'un spécialiste des sciences de l'éducation et d'un conseiller de la Direction des Formations (DF) du ministère, formé pour l'enquête. À cet effet, une grille d'observation a été utilisée. Elle porte essentiellement sur l'organisation matérielle de la classe, le maintien de la discipline dans la classe, la gestion pédagogique, la communication didactique, la relation éducative et les pratiques pédagogiques en période de Covid-19. La durée de la séance d'observation correspond à celle de la séquence d'enseignement de la discipline. À titre d'exemple, l'observation de la séance de mathématiques au CM1 a duré 40 minutes correspondant à la durée de la séquence de l'enseignement des mathématiques au CM ; celle de l'observation de la séance de lecture au CP2 a duré 20 minutes correspondant à la durée de la séquence de la lecture au CP.

2.2.1.4 Collecte de données quantitatives

Au-delà des données qualitatives, des données quantitatives ont été collectées pour obtenir des informations sur les caractéristiques sociodémographiques des zones sélectionnées et les caractéristiques des enseignants. La collecte quantitative a également porté sur les effectifs des élèves du CP1 au CM2, les taux de réussites et d'absentéisme. Ceci va permettre d'analyser la variation des pratiques selon les caractéristiques des régions et celles des enquêtés et de faire des croisements : caractéristiques sociodémographiques, pratiques pédagogiques et performances scolaires. La collecte des données quantitatives a été faite à la fin des entretiens individuels dans chaque école enquêtée.

2.3 Le traitement de données

L'étude étant essentiellement qualitative, le traitement des données a consisté à la retranscription des entretiens et des faits observés. Le tableur Excel a été utilisé pour traiter les données quantitatives.

Pour donner du signifiant aux données qualitatives, il a été privilégié une analyse catégorielle qui a permis de dégager les tendances des résultats par thématique et de différencier les écoles en tenant compte du niveau de qualification des enseignants (enseignants formés et enseignants non formés), de la disponibilité des ressources pédagogiques (existantes, limitées, inexistantes) et du contexte géographique (rural, urbain, semi urbaine, etc.).

Les données issues de l'observation sont chiffrées et rendues quantitatives pour constituer la partie descriptive de l'analyse. Le logiciel Excel a été utilisé pour la construction des tableaux et graphiques.

3 Les principaux résultats de l'étude

3.1 L'évolution pré-Covid des statistiques dans les écoles de l'étude

L'étude a eu lieu dans trois régions éducatives du Togo. Dans ces trois régions éducatives, l'enquête s'est déroulée dans 18 écoles primaires publiques de six inspections de l'enseignement préscolaire et primaire (IEPP), soit trois écoles par inspection.

Dans cette section, il est présenté par inspection, la situation des statistiques dans les 18 écoles primaires publiques enquêtées avant la pandémie de Covid-19.

3.1.1 L'inspection de l'enseignement préscolaire et primaire Agoè-Nyivé Ouest

L'IEPP Agoè-Nyivé Ouest est une inspection de la région éducative Golfe-Lomé. Elle se trouve dans la préfecture d'Agoè-Nyivé à la périphérie nord de la ville de Lomé. Trois écoles primaires publiques (EPP) ont été visitées : EPP Daliko/GA en zone rurale, EPP Agoè-Elavagnon /GA en zone semi-urbaine et EPP Anomé/GA en zone urbaine.

Dans les écoles rurales et semi-urbaines visitées, on constate que les effectifs des élèves ont augmenté entre 2018 et 2019, alors que dans de l'école urbaine, il y a eu une diminution des effectifs. Ainsi :

- à l'EPP Daliko/A, de 2018 à 2019, les effectifs sont passés de 413 à 469, soit une croissance de 13,56% de 2018 à 2019 ;

- à l'EPP Agoè-Elavagnon, les effectifs des élèves ont augmenté de 444 à 485, soit une croissance de 9,2% de 2015 à 2019 ;
- à l'EPP Anomé/A, les effectifs des élèves ont légèrement baissé. L'effectif global des élèves est passé de 330 à 314, soit une baisse de –4,84% de 2017 à 2019. (Tableau 4 en annexe).

Pour les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020, les ratios élèves/maîtres étaient respectivement de 69 et 78 pour l'EPP Daliko, 74 et 81 pour l'EPP Agoè-Elavagnon, puis 81 et 75 pour l'EPP Anomé/A. Ces ratios étaient dans l'ensemble élevés.

Par ailleurs, les indices de parité indiquaient des disparités dans certaines écoles de cette inspection. En effet, à l'EPP Daliko/A l'indice de parité (IP) varie entre 0,97 et 1,1 indiquant une parité atteinte en 2019-2020 et une disparité en faveur des filles en 2018-2019 (IP > 1,03). À l'EPP Anomé/A, l'IP a varié entre 0,89 et 1,03 de 2017 à 2020 avec une disparité aussi en faveur de filles en 2018-2019.

Contrairement à ces écoles rurale et urbaine, l'EPP Agoè-Elavagnon en zone semi-urbaine connaissait depuis cinq ans, des disparités en faveur des garçons. Son IP a varié entre 0,66 et 0,80 (< 0,93) avant la crise sanitaire.

Dans ces trois écoles, six classes du cours moyen ont été observées. Ces classes sont toutes des classes ordinaires. On remarque que les effectifs dans les classes du cours moyen n'excédaient pas 40 élèves. L'EPP Agoè-Elavagnon et l'EPP Daliko/A pratiquent, en période de la pandémie Covid-19, le double flux dans les classes du cours préparatoire et du cours élémentaire compte tenu de leurs effectifs pléthoriques.

3.1.2 L'inspection de l'enseignement préscolaire et primaire Lomé-Ouest

L'IEPP Lomé-Ouest est une inspection de la région éducative Golfe-Lomé qui se trouve dans la préfecture du Golfe. Trois écoles primaires publiques ont été visitées, notamment l'EPP Avenou/A en zone urbaine, l'EPP Akato-Viépé/B en zone rurale et l'EPP Sagbado/A en zone semi-urbaine.

Dans cette inspection, l'EPP Avenou/A a connu une légère croissance de ses effectifs depuis l'année scolaire 2016-2017. Son effectif global est passé de 298 à 311, soit une croissance de 4,36%. Par contre, les EPP Sagbado/A et Akato-Viépé ont enregistré une légère baisse des effectifs d'élèves depuis 2018 (cf. tableau 5 en annexe).

Les effectifs des élèves du tableau 4 permettent de calculer les ratios élèves/maître et les indices de parité dans les écoles de l'IEPP Lomé-Ouest. À l'EPP Avenou/A, les ratios élèves/maître de 2016 à 2020 tournent autour de 51 alors qu'à l'EPP Sagbado, un maître encadre pour la même période 44 élèves.

Par contre, à l'EPP Akato-Viépé en zone rurale, un enseignant encadrait plus de 62 élèves dans une classe. Dans cette école, l'accès des élèves aux enseignants reste certainement relativement faible.

Par ailleurs, on a noté des disparités entre les sexes dans ces trois écoles. À l'EPP/Avenou et à l'EPP Sagbado/A, les disparités étaient en faveur des filles alors qu'elles étaient plutôt en faveur des garçons à l'EPP Akato-Viépé (en zone rurale).

3.1.3 L'inspection de l'enseignement préscolaire et primaire Zio-Centre

L'IEPP Zio-Centre est une inspection de la région éducative maritime qui se trouve dans la préfecture de Zio. Trois écoles primaires publiques ont été visitées, notamment l'EPP Davédi/B en zone rurale, l'EPP Tsévié-centrale/B en zone urbaine et l'EPP Dalavé/A en zone semi-urbaine.

Dans l'ensemble, les effectifs des élèves dans ces trois écoles ont baissé entre 2017 et 2020. Le tableau 6 montre les évolutions des effectifs des élèves dans ces écoles de l'IEPP Zio-Centre.

Dans les écoles urbaine et rurale, les ratios élèves/maître étaient au-dessous de 50. Un enseignant de l'EPP Tsévié-Centre avait au plus 44 élèves à encadrer et celui de l'EPP Davédi au plus 39 élèves entre 2016 et 2020. En zone semi-urbaine, à l'EPP Dalavé, un enseignant avait dans sa classe plus 60 élèves. De 2017 à 2020, les ratios élèves/maître se situent entre 52 et 63.

Par ailleurs, dans l'école urbaine (l'EPP Tsévié-Centre) la parité était presque atteinte entre les filles et les garçons (IP entre 0,92 et 1,03) ; mais les disparités existaient en faveur des garçons à l'EPP Davédi en zone rurale (IP entre 0,76 et 0,82) et en faveur des filles à l'EPP Dalavé en zone semi-urbaine (IP entre 1,05 et 1,14).

3.1.4 L'inspection de l'enseignement préscolaire et primaire Avé

L'IEPP Avé est une inspection de la région éducative maritime qui se trouve dans la préfecture d'Avé. Trois écoles primaires publiques ont été visitées : l'EPP Tovégan/A en zone rurale, l'EPP Kévé/A en zone urbaine et l'EPP Dzégbakondji en zone semi-urbaine. En zone rurale et urbaine, les effectifs des élèves ont diminué depuis 2016. L'effectif global des élèves à l'EPP Kévé/A a évolué de 243 à 241, soit une légère baisse de -0,82%. L'effectif global des élèves à l'EPP Tovégan/A est passé de 303 élèves en 2017 à 200 en 2020, soit une baisse de presque -34%.

Par contre, L'effectif global des élèves de l'EPP Dzégbakondji a évolué de 219 à 230, soit une légère croissance de 5,02% entre 2016 et 2020.

Le tableau 7 en annexe illustre l'évolution des effectifs de l'IEPP Avé avant la crise sanitaire.

L'EPP Dzégbakondji dans l'IEPP Avé a connu dans ses classes des ratios élèves/maître qui se situaient entre 37 et 39. De plus, dans cette école, il a existé des disparités en faveur des filles. Son IP a vairé entre 1,08 et 1,3.

1.5. Inspection de l'enseignement préscolaire et primaire Kloto-Est

L'IEPP Kloto-Est est une inspection de la région éducative des plateaux qui se trouve dans la préfecture de Kloto. Trois écoles primaires publiques ont été visitées : l'EPP Yokélé en zone rurale, l'EPP Kpalimé-centrale en zone urbaine et l'EPP Agomé-Kpodzi/B en zone semi-urbaine.

Les écoles des zones rurale et semi-urbaine connaissent chacune une croissance des effectifs d'élèves entre 2015 et 2020. L'effectif global de l'EPP Kpalimé-centrale est passé de 278 en 2015 à 284 en 2019, soit une croissance de 2,15%. À l'EPP Yokélé/A l'effectif global est passé de 233 en 2018 à 298 à 2019, soit une croissance de 21,18%.
Par contre, en zone urbaine, les effectifs des élèves ont baissé comme à l'EPP Kpalimé-centrale où l'effectif global des élèves a connu une évolution décroissante de -31,94%. Il est passé de 313 en 2015 à 213 à 2019.
Le tableau 8 en annexe présente l'évolution des effectifs des élèves de l'IEPP Kloto-Est avant la pandémie de Covid-19.

Dans ces écoles de l'IEPP Kloto-Est, les ratios élèves/maître se situaient entre 36 et 52 avant la crise sanitaire. À l'EPP Kpalimé-centrale, les ratios élèves/maître étaient 36 ;et variaient entre 42 et 47 à l'EPP Agomé-Kpodzi/B. L'EPP Yokélé/A, quant à elle, a eu des ratios élèves/maître qui allaient jusqu'à 50.

De plus, l'IEPP Kpalimé-centrale en zone urbaine est la seule parmi les trois écoles visitées où la parité entre les filles et garçons a existé dans les classes depuis 2016 avant la crise sanitaire (IP varie entre 0,93 et 1,02).

3.1.5 L'inspection de l'enseignement préscolaire et primaire Haho-Sud

L'IEPP Haho-Sud est une inspection de la région éducative des plateaux qui se trouve dans la préfecture de Haho. Trois écoles primaires publiques ont été visitées : l'EPP Kpèlè/A en zone rurale, l'EPP Kpota/A en zone urbaine et l'EPP Atchanvé/A en zone semi-urbaine. Les EPP Kpèlè/A en zone rurale et Atchanvé/A en zone semi-urbaine connaissent chacune une évolution décroissante de leurs effectifs. Ainsi, à l'EPP Kpèlè/A, l'effectif global des élèves est passé de 459 à 253 élèves de 2015 à 2019, une évolution décroissante de – 44,88%. De même, l'effectif global de l'EPP Atchanvé/A est passé de 511 à 307, de 2015 à 2019, soit une évolution décroissante de – 39,92%. Seule l'EPP Kpota/A en zone urbaine a un effectif global qui est passé de 336 à 422 de 2015 à 2019, soit une évolution croissante de 25,59%.

Le tableau 9 en annexe montre l'évolution des effectifs des élèves inscrits dans les écoles visitées de l'IPP Haho-Sud avant la crise sanitaire.

En zones urbaine et semi-urbaine, on a noté des disparités entre les sexes en faveur des filles pour l'EPP Kpota/A et en faveur des garçons pour l'EPP Atchanvé/A. Seule l'EPP Kpèlè/A, en zone rurale connaissait la parité de sexes dans ses classes avant la crise sanitaire.

De plus, en zones semi-urbaine et rurale, un enseignant encadrait moins de 50 élèves, alors qu'en zone urbaine, un enseignant avait plus de 70 élèves dans sa classe. De 2017 à 2020, les ratios élèves/maître à l'EPP Kpota/A allaient jusqu'à 73 dans certaines classes. Durant la même période, les EPP Atchanvé/A et Kpèlè/A, en zones semi-urbaine et rurale avaient dans leurs classes des ratios élèves/maîtres variant entre 39 et 51.

Synthèse sur l'évolution des effectifs dans les écoles de l'étude

L'étude a concerné six inspections d'enseignement préscolaire et primaire. Dans ces inspections, nous avons visitées 18 écoles primaires publiques, soit six écoles en zone urbaine, six écoles en zone semi-urbaine et six écoles en zone rurale. Dans ces écoles, nous avons observé 23 classes dont 22 ordinaires et une classe de CM1 à double flux.

L'enquête a permis de constater que trois écoles sur les 18 visités pratiquent en période de crise sanitaire le double flux. Il s'agit de deux écoles en zone rurale (l'une dans l'IEPP d'Agoè-Nvivé Ouest et l'autre dans l'IEPP Lomé-Ouest) et d'une école en zone semi-urbaine (dans l'IEPP Agoè-Nyivé Ouest).

L'analyse des données collectées permet d'apprécier les ratios élèves/maître et l'indice de parité des écoles visitées avant la pandémie de Covid-19.

Globalement, les écoles enquêtées ont connu une diminution des effectifs d'élèves. Les effectifs des élèves ont baissé dans l'ensemble depuis cinq ans avant la crise sanitaire. La majorité des écoles visitées (12 sur 18 écoles visités, soit 66,66%) ont eu des ratios élèves/maitre inférieurs à ce qui est actuellement prévu en période Covid-19 (moins de 60 élèves par classe). Six écoles visitées ont connu de forts ratios élèves/maîtres (allant de 62 à 78). Ces écoles se trouvent dans quatre inspections à savoir : toutes les trois écoles de l'IEPP Agoè-Nyivé Ouest, une école rurale dans l'IEPP Lomé-Ouest, une école semi-urbaine dans l'IEPP Zio-Centre et une école urbaine dans l'IEPP Haho-Sud.

La parité entre filles et garçons est presque atteinte dans quatre écoles. Ces quatre écoles se trouvent dans les inspections d'Agoè-Nyivé Ouest (pour son école située en zone rurale), de Zio-Centre (pour son école située en zone urbaine), de Kloto-Est (pour son école située en zone urbaine) et de Haho-Sud (pour son école située en zone rurale)

Les disparités entre filles et garçons ont existé dans 14 écoles (soit 77,77%) réparties dans toutes les six IEPP enquêtées. Parmi elles, on en dénombre sept qui ont des disparités en faveur des filles (50%) et sept autres qui ont des disparités en faveur des garçons (50%).

3.2 Le profil professionnel des enseignants des classes observées

Le profil des enseignants des classes observées est analysé à travers leur statut professionnel, leurs expériences professionnelles dans l'enseignement, leur ancienneté dans la classe, leur diplôme académique et leur qualification professionnelle.

3.2.1 Le statut professionnel des enseignants des classes observées

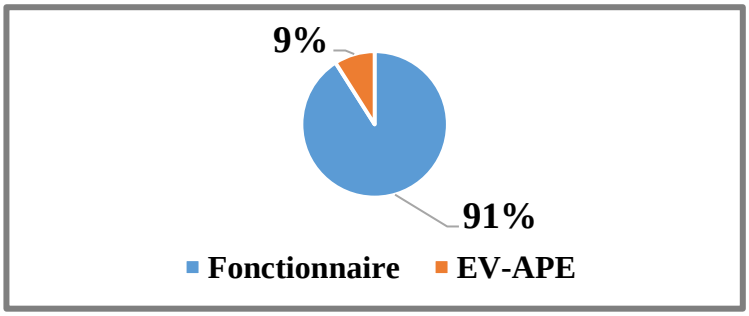

Figure 1 : Répartition des enseignants selon le statut

Source : Données de terrain, mars 2021

Sur les 23 enseignants enquêtés, un seul est un enseignant volontaire recruté par la communauté ; tous les autres sont des fonctionnaires de l'Etat. Au cours de l'enquête, on a observé huit enseignants en zone urbaine, huit enseignants en zone rurale et sept enseignants en zone semi-urbaine dont le seul enseignant volontaire.

3.2.2 L'expérience professionnelle des enseignants des classes observées

L'expérience professionnelle en termes de nombre d'années d'exercice de la profession enseignante a nécessairement un impact sur les comportements et les pratiques de classe

des enseignants. Le tableau 9 ci-dessous indique la situation de l'expérience professionnelle des enseignants observés.

TABLEAU 10 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS OBSERVES SELON LEUR ANCIENNETE DANS LA PROFESSION

Ancienneté dans la profession	Zone urbaine	Zone rurale	Zone semi-urbaine	Total
2 ans	0	2	3	**5**
3 ans	2	2	2	**6**
4 ans	2	1	0	**3**
5 ans	3	2	0	**5**
6 ans	1	1	1	**3**
19 ans	0	0	1	**1**
Total	**8**	**8**	**7**	**23**

Source : Données de terrain, mars 2021, Togo, INSE-AUF

Le nombre moyen d'années d'expérience au sein de l'échantillon d'enseignants est de 6,5 ans. Ce qui indique que, l'expérience professionnelle est assez faible au sein des enseignants dont les classes ont été observées. Ceci implique en partie que les faits observés sur les pratiques de classe sont en grande partie celles de jeunes enseignants d'à peine 6 ans d'expérience professionnelle.

TABLEAU 11 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS OBSERVES SELON LEUR ANCIENNETE DANS LA CLASSE

Ancienneté dans la classe	Zone urbaine	Zone rurale	Zone semi-urbaine	Total
1 an	1	1	0	**2**
2 ans	2	2	3	**7**
3 ans	3	4	3	**10**
4 ans	1	1	0	**2**
5 ans	1	0	1	**2**
Total	**8**	**8**	**7**	**23**

Source : Données de terrain, mars 2021, Togo, INSE-AUF

Concernant l'ancienneté dans la classe enseignée, la grande majorité des enseignants, soit 19 sur 23, (82,6%) ont déjà enseigné au moins 3 ans dans la classe concernée. Ceci présuppose une certaine maitrise des programmes enseignés.

3.2.3 Le diplôme académique le plus élevé au sein des enseignants enquêtés

Au Togo, désormais, le baccalauréat est le diplôme requis pour se former à la profession enseignante et enseigner au préscolaire ou au primaire. Mais, sur le terrain, il existe encore un nombre non négligeable d'enseignants anciennement entrés dans le système et qui ont un diplôme académique inférieur au baccalauréat. La figure 2 décrit la répartition des enseignants observés selon leur qualification académique de base.

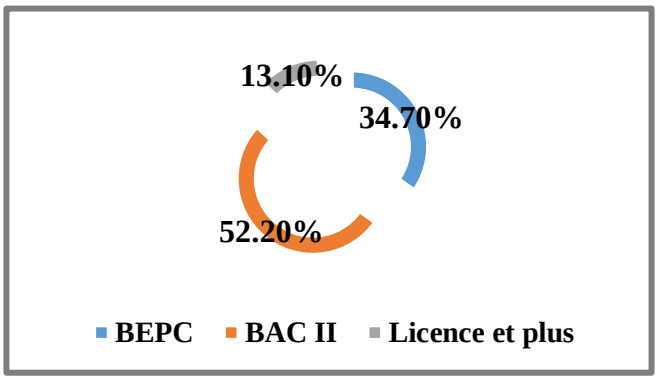

Figure 2 : Répartition des enseignants selon le diplôme académique le plus élevé
Source : Données de terrain, mars 2021, Togo, INSE-AUF

Les enseignants observés ont majoritairement le diplôme académique requis pour l'enseignement au primaire (baccalauréat ou BAC II). Ainsi, 52,2%ont le BAC II et 13,1% la licence. Ces enseignants sont répartis selon le type de zone comme suit :

TABLEAU 12 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS SELON LE DIPLOMES ACADEMIQUE D'ENTREE ET LA LOCALITE D'AFFECTATION

	Urbaine	Semi-urbaine	Rurale	Total
BEPC	0	3	5	**8**
BAC II	6	3	3	**12**
Licence et plus	2	1	0	**3**
Total	**8**	**7**	**8**	**23**

Source : Données du terrain, mars 2021, Togo, INSE-AUF

Le tableau 11 indique que les enseignants les mieux diplômés au sein du groupe sont ceux des zones urbaines et inversement ceux des zones rurales ou semi-urbaine sont moins diplômes. Ceci suit la tendance générale observée dans le système en ce qui concerne la répartition des enseignants sur le territoire.

3.2.4 La répartition des enseignants enquêtés selon le diplôme professionnel

En plus du diplôme de base, la formation professionnelle pédagogique est une condition institutionnelle pour réaliser la carrière d'enseignant. Elle représente le niveau de maitrise du métier d'enseignant.

La figure ci-dessous traduit la répartition des enseignants observés selon la formation professionnelle.

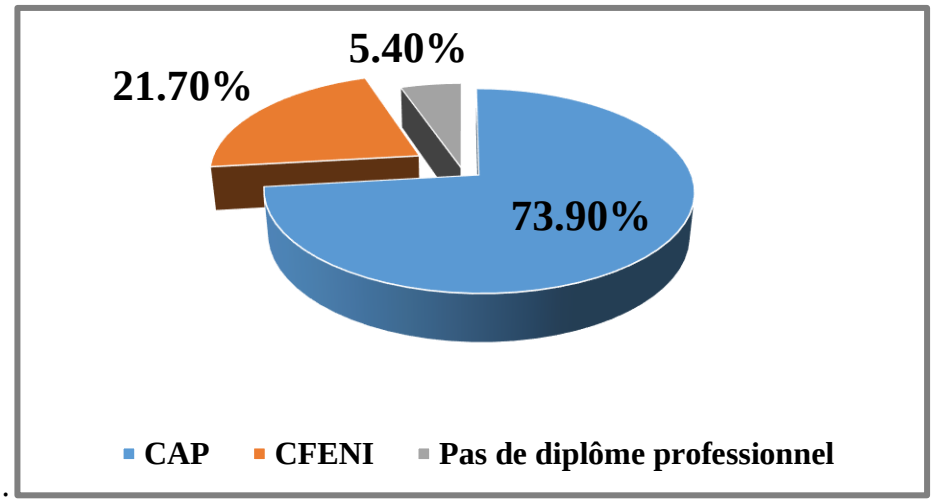

Figure : Répartition des enseignants enquêtés selon le diplôme professionnel
Source : Données du terrain, mars 2021, Togo, INSE-AUF

La plupart des enseignants enquêtés ont un diplôme professionnel : 73,9% ont le certificat d'aptitude professionnelle et 21,7% le certificat de fin d'école normale d'instituteurs. Seuls 5,4% n'ont aucun diplôme professionnel. Ces enseignants sont répartis selon le type de zone comme suit :

TABLEAU 13 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS SELON LE DIPLOMES PROFESSIONNEL D'ENTREE ET LA LOCALITE D'AFFECTATION

	Urbaine	Semi-urbaine	Rurale	Total
CAP	7	5	5	17
CFENI	1	2	2	**5**
Sans diplôme professionnel	0	0	1	**1**
Total	**8**	**7**	**8**	**23**

Source : Données du terrain, mars 2021, Togo, INSE-AUF

Sur l'ensemble, les enseignants enquêtés sont des fonctionnaires et la plupart ont un bon niveau académique. Presque tous ont également un diplôme professionnel. La plupart des classes observées sont donc tenues par des enseignants qualifiés et donc

supposés compétents. Comment cette équipe pédagogique gère-t-elle les activités d'enseignement/apprentissage et les comportements des élèves dans la situation de crise sanitaire liée au Covid-19 ?

3.3 L'organisation des classes et de la vie scolaire

Dans l'ensemble des écoles enquêtés, il a été constaté une organisation des classes et de la vie scolaire respectant souvent les mesures relatives à la distanciation physique et aux gestes barrières : disposition des bancs dans les salles de classes, effectif de deux élèves par banc, présence de dispositifs de lavage de main, port de cache-nez par les enseignants et les élèves.

Dans les écoles visitées, les directions ont pris des mesures requises pour organiser la résistance au Covid-19. Sur les images ci-après, (photos 1 et 2), on peut bien observer la présence d'un dispositif de lave-main (photo 1) et le port de cache-nez par les élèves (photo 2) dans l'une des écoles visitées.

Photo 1 : dispositif de lave-main dans la cour d'une école, Togo, mars 2021, Observation de classe, INSE-AUF

Photo 2 : port de cache-nez par les élèves en classe, Togo, mars 2021, Observation de classe, INSE-AUF

Au début de la rentrée scolaire du 2 novembre 2020, les enseignants et les élèves s'étaient mobilisés pour réorganiser l'école et entretenir les dispositifs de lave-main mis à leur disposition. Mais, selon les déclarations des enseignants enquêtés, l'adaptation à de nouveaux comportements induits par le Covid-19 a été difficile (entretiens avec les enseignants, mars 2021). L'effort déployé dans l'organisation de l'école face à la pandémie du coronavirus a diminué dans certaines écoles. Selon la plupart des directeurs

interrogés (19 sur les 23, soit 82,6%), les moyens financiers et matériels mis à leur disposition ont seulement permis de gérer l'école pendant trois semaines ou au plus un mois.

Les enseignants se préoccupent plus de la pédagogie que de la surveillance du respect des mesures barrières mises en place au sein de leur école. Dans certaines écoles visitées (5 écoles dont une en zone semi-urbaine et quatre en zone rurale), les dispositifs de lavage des mains sont non seulement très insuffisants, mais aussi non fonctionnels (photo 3).

Photo 3 : Cour d'une école visitée, Togo, mars 2021
Source : Observation de classe, INSE-AUF

Dans la plupart des 18 classes observées (16 sur 18 classes observées, soit 88,88%), les élèves sont assis à deux par banc. Mais dans la région des plateaux, les élèves sont assis par endroit à trois ou quatre par banc (phénomène relevé dans deux classes observées). Les bancs sont disposés en rangées. Il y a de l'espace pour circuler dans les allées. La presque totalité des salles de classes observées est bien éclairée et aérée et comporte des images sur le mur.

La plupart des écoles visitées ne pratiquent pas le double flux recommandé par les autorités ministérielles lorsque l'effectif du groupe-classe dépasse 60 élèves. Cette pratique a été observée seulement dans trois écoles des préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé. En effet, le double flux augmente le temps de travail des enseignants et engendrent des problèmes d'encadrement. Dans l'enseignement au Togo, on rencontre ces grands groupes dans les milieux urbains et semi-urbains (banlieues des villes) et les préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé sont situées autour de la capitale Lomé.

3.4 Le fonctionnement des classes observées

En raison de la pandémie, plusieurs pratiques scolaires ont été revues dans l'ensemble pour se conformer aux normes prescrites par les autorités ministérielles dans le contexte de la pandémie. Dans les classes, la disposition des bancs, les limitations des échanges entre élèves ou entre l'enseignant et les élèves ont été observées. Les élèves ne se passent plus la craie (la direction a pris la charge de fournir les ardoises et craies aux enfants qui n'en ont pas). Les travaux de groupe entre les élèves en classe recommandés dans l'approche par compétence (APC) en vigueur ne sont pas pratiqués. Cela implique que les méthodes traditionnelles par défaut sont tolérées dans le contexte de crise pandémique.

3.4.1 Le fonctionnement des classes du cours préparatoire

Dans les classes observées, les pratiques relatives à l'apprentissage de la lecture ont été revues. Les contacts directs habituels entre élèves ou entre enseignants et élèves pour l'initiation à l'écriture dans les classes de CP sont évités. Cette pratique de classe est substituée par des exercices répétés et accentués de la syllabation, afin de faciliter l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. À défaut de tenir la main pour aider les élèves à bien former les lettres, l'exercice est répété plusieurs fois au tableau en écriture et en syllabation.

Source : classe de CP 2 B, EPP Kévé Central, Togo, mars 2021.
Observation de classe, INSE-AUF

Source : classe de CP 2 B, EPP Kévé Central, Togo, mars 2021.
Observation de classe, INSE-AUF

Les stratégies relatives aux nouvelles pratiques conduisent aussi à « *donner plus d'exercices de maison aux élèves et par là, plus de travail est demandé aux enseignants* » (un enseignant de CP2 de l'EPP Kévé Central). Les exercices de maison habituellement donnés sont relatifs à l'écriture en lettres ou en chiffres, la syllabation ou la verbalisation se faisant souvent en classe, collectivement et individuellement.

Mais il faut noter qu'en dépit des efforts d'adaptation, une difficulté demeure, car c'est uniquement à l'école que les enfants apprennent à écrire et à lire le français. On peut donc s'interroger sur l'effectivité et l'efficacité de ces travaux de maison évoqués par les enseignants.

Par ailleurs, à l'école centrale de Tsévié, il est constaté une alternance de jour de classe, pour un seul niveau en raison d'un jumelage de classe dû au non remplacement d'un enseignant affecté. Il s'agit de la classe CE2. L'effectif réuni des groupes A et B dépassant largement la norme (de 60 élèves par classe prescrite officiellement dans le contexte du Covid-19), l'administration de l'école a dû recourir, par défaut, à la pratique de classes alternées selon les jours. Ainsi, l'ensemble de l'effectif est reparti en deux groupes-classes. Les élèves du premier groupe arrivent le lundi, mercredi et vendredi, et ceux du 2^{e} groupe le mardi et le jeudi ; puis inversement la semaine suivante. Il est clair que cette pratique réduit pratiquement de moitié le temps d'apprentissage, puisqu'aucune mesure n'est prise pour faire travailler les élèves les jours non occupés.

3.4.2 Le fonctionnement des classes du cours élémentaire

En lien avec la covid19, les classes n'ont pas connu de grande modification dans leur fonctionnement. Les classes du cours élémentaire sont organisées en rangées avec une disposition frontale. Dans quatre des six classes de CE visitées, les élèves se désinfectent les mains avec le gel hydroalcoolique toutes les fois qu'un élève doit aller travailler au tableau. Devant chaque classe est installé un dispositif de lave-main. Les élèves se lavent les mains avant de rentrer en classe après la montée des couleurs et après la récréation. Le travail individuel est privilégié dans les activités d'enseignement/apprentissage. Selon les enseignants interrogés, cette situation ne favorise pas la mutualisation des acquisitions chez les élèves.

3.4.3 Le fonctionnement des classes du cours moyen

Dans les classes du cours moyen observées, les pratiques de l'enseignement du français, des mathématiques ou des disciplines d'éveil ont été légèrement revues dans l'ensemble. Dans toutes les démarches pédagogiques, seules les manipulations collectives sont proscrites.

Cependant, à l'école primaire d'Akato-Viépé dans l'IEPP Lomé-Ouest, l'effectif de la classe de CM1 dépassant 60 élèves, la direction a adopté la pratique du double flux. Les élèves sont répartis en deux groupes, A et B. Un groupe arrive à l'école la matinée et l'autre l'après-midi. La semaine suivante c'est le contraire. Dans cette situation de double flux, plus de travail est donné à l'enseignant, mais le plus difficile est de suivre le programme officiel et le finir dans le délai, car le temps d'enseignement/apprentissage est réduit de moitié. Les élèves dans ces classes ne bénéficient que d'une demi-journée de travail. Ils sont soumis à trois heures de travail avec une seule récréation au lieu de six heures de travail avec deux recréations ; habituellement, quatre heures la matinée et deux heures l'après-midi (propos d'un directeur interrogé, mars 20201). Les résultats dans ces classes sont moins bons que ceux des classes ordinaires. Selon l'enseignant qui tient la classe à double flux : « *Cette année avec les résultats du premier trimestre qui sont légèrement au-dessus de 45%, je m'inquiète pour ma classe. L'année dernière au premier trimestre j'avais fait plus 65%* ».

3.5 Les méthodes pédagogiques

La méthode frontale traditionnelle est la méthode qui est pratiquée dans toutes les classes observées**.**

3.5.1 Les pratiques pédagogiques

En raison de la pandémie, plusieurs dispositions pédagogiques ont été revues afin d'éviter la propagation de la maladie dans les établissements. Dans leurs pratiques, les enseignants utilisent beaucoup les questions-réponses et les travaux individuels. Les pratiques pédagogiques qui abondent privilégient l'action enseignante au détriment de celle de d'apprentissage. Les travaux individuels sont fortement utilisés dans le processus d'enseignement/apprentissage.

L'observation de classe montre que les travaux en groupe et les manipulations collectives ont effectivement laissé la place aux travaux individuels et donc aux pratiques frontales traditionnelles.

On a pu observer dans les 23 classes visitées des pratiques telles qu'inscrites dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU 14 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS SELON LES PRATIQUES PEDAGOGIQUES UTILISEES

Pratiques pédagogiques observées chez les enseignants	**Effectif**
L'enseignant fait le cours sans présenter les objectifs pédagogiques	14
L'enseignant fait travailler les élèves individuellement	14
L'enseignant présente aux élèves le matériel didactique	1
L'enseignant se sert du matériel didactique pour poser des questions aux élèves	14
L'enseignant met les élèves en situation d'observation devant le matériel didactique	14
L'enseignant pose des questions aux élèves	14
L'enseignant fait répéter les réponses par quelques élèves	14
L'enseignant apprécie toutes les propositions et réponses des élèves, y compris si elles comportent des erreurs	09
L'enseignant guide les élèves à faire la synthèse de la séance	6

Source : Données du terrain, mars 2021, Togo, INSE-AUF

3.5.2 Les ressources utilisées en classe par les enseignants

Dans les classes observées, les enseignants utilisent les matériels qu'ils ont à leur disposition. Il s'agit du matériel didactique semi-naturel (photos, images) et du matériel didactique fabriqué (boîtes de craie, cartons, livres, cartes). Le matériel de travail reste insuffisant dans l'ensemble.

Certains enseignants sont obligés de confectionner eux-mêmes le matériel de travail (figure 4). D'autres achètent eux-mêmes des stylos et crayons qu'ils mettent à la disposition des élèves qui n'en ont pas (figure 5).

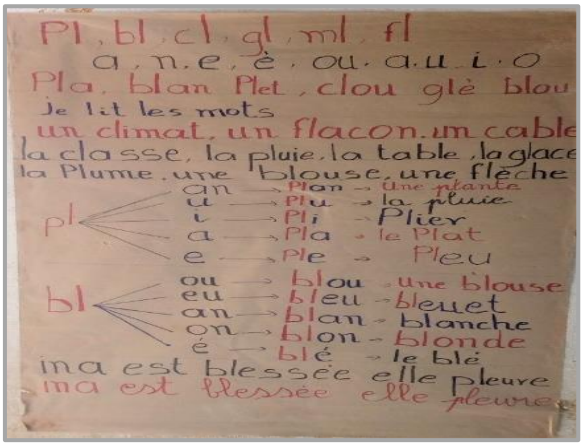

Figure 4 : Affiche éducative dans la classe de CP2
Photo prise à l'EPP Kévé/A

Figure 5 : stylos et crayons achetés,
Photo prise à l'EPP Tovégan

3.6 L'utilisation du temps scolaire et le niveau de progression dans le programme

3.6.1 Au niveau des classes ordinaires

Au niveau des classes ordinaires, les cours se déroulent normalement, sauf les travaux de groupe qui sont interdits. Les élèves travaillent individuellement avec leurs outils personnels sous le regard strict de l'enseignant. Selon un enseignant, « *c'est difficile que les enfants passent le temps ensemble sans se taquiner ; donc dans la classe nous gardons un œil sur eux. Et c'est plus facile de les surveiller quand on a un seul groupe d'élèves. On connait chaque enfant et on sait comment le cerner* ». Un autre renchérit : « *quand c'est*

les mêmes enfants c'est facile, car on les connait et c'est facile de les ramener à l'ordre quand ils débordent ».

Il faut noter que la progression dans le programme n'a connu aucune perturbation, car les classes fonctionnent selon leur rythme habituel. Le temps consacré aux apprentissages n'a pas subi de changement, les écoles n'ayant pas adopté des dispositions particulières pouvant avoir une incidence sur le temps scolaire.

3.6.2 Au niveau des classes à double flux

Au niveau des classes à doubles, les enseignants interrogés déclarent que le temps scolaire est insuffisant. Pour eux, le double flux réduit le temps de préparation et d'enseignement en classe. Selon eux, cette pratique entraine trop de lassitude auprès des élèves étant donné qu'ils passent plus de temps à la maison qu'à l'école.

En outre, la pratique de double flux entraine un retard dans l'évolution du programme. Contrairement aux autres enseignants ayant fait plus de 60% du programme réaménagé au moment de l'enquête (mars 2021), l'enseignant qui pratique le double flux déclare avoir fait seulement 45% du programme réaménagé. Les compositions trimestrielles sont organisées simultanément dans chaque direction régionale éducative et selon les sujets définis au niveau de chaque région. Ces compositions étant régionales, les épreuves peuvent prendre en compte des cours qui n'ont pas encore été étudié dans la classe à double flux par rapport aux élèves du même niveau dans une classe ordinaire. La même situation se passe dans une école de Tsévié où la pratique des classes alternées selon les jours réduit le temps d'apprentissage et influe donc sur la progression dans le programme.

3.7 Le respect des gestes barrières par les enseignants dans le contexte de la pandémie

En dehors du respect des mesures barrières globales édictées par le gouvernement, les enseignants respectent les orientations données à la rentrée des classes : utilisation systématique de gel hydro-alcoolique après usage de matériels collectifs, pratiques d'activités individuelles en lieu et place des activités de groupe, limitation voire évitement de la circulation dans les rangées.

Il faut remarquer qu'il n'y a pas une modification majeure dans la pratique d'enseignement. Mais, le contact direct entre enseignant/élève qui n'est plus possible, renvoie ainsi à redéfinir la relation de travail enseignant/enseigné d'une part ; d'autre part, le contact enseigné/enseigné étant aussi proscrit, l'apprentissage repose principalement sur la capacité de l'élève lui-même à travailler individuellement et à exploiter la relation de travail enseigné/enseignant.

Par ailleurs, tous les enseignants des classes observées ont porté le masque, mais tous ne disposent pas de gel hydroalcoolique. Cinq enseignants sur les 23 observés n'ont pas de gel hydroalcoolique dans leur classe, soit 34,78%.

3.8 Les difficultés quotidiennes du personnel enseignant

La difficulté majeure des enseignants est la présence insuffisante du matériel didactique pour les élèves en l'occurrence les livres de lecture et de mathématiques. D'autres difficultés se révèlent aussi importantes. Il s'agit de la baisse de niveau des élèves et de la gestion des classes à double flux. En effet, selon les enseignants interrogés, après sept mois passés à la maison, les élèves ont repris les cours avec beaucoup de lacunes en français et en mathématiques. A la reprise beaucoup d'élèves ont tout oublié. Il a fallu du temps aux enseignants pour remettre les élèves à niveau. Par la suite, le programme réaménagé est arrivé après trois semaines de cours, mais avec des éléments essentiels que l'enseignant trouve difficile à faire passer dans les classes sans aborder au préalable les notions de base.

Par ailleurs, à cause de la suppression des travaux en groupes et en petits groupes, les enseignants éprouvent des difficultés à faire passer les leçons de mathématiques parce que la conduite des leçons de mathématiques au primaire comporte en son sein des phases de travaux en groupes, en petits groupes et individuels pour lesquels aucune alternative n'est proposée. Toute la démarche didactique est ramenée aux travaux individuels et à la présentation frontale de l'enseignant, ce qui n'est pas de nature à faciliter les acquisitions chez les élèves du cours primaire. Cette situation demande donc beaucoup d'investissement et d'accompagnement de la part des enseignants. Aussi, le double flux augmente-t-il le travail d'encadrement des élèves.

3.9 Les attentes du personnel enseignant et administratif

Les enseignants souhaitent un plus grand nombre de matériels didactiques et pédagogiques dans les classes. Ils voudraient une multiplication des salles afin d'éviter que certains élèves soient à plus de deux par bancs.

Les attentes du personnel administratif et enseignant peuvent se regrouper en quatre points essentiels à savoir :

- **au niveau pédagogique :** le recrutement suffisant d'enseignants pour un meilleur encadrement des élèves, le remplacement des enseignants partis par mutation, la promotion de l'autonomie dans la fabrication des matériels didactique par l'enseignant ;
- **au niveau sanitaire :** la fourniture de bavette aux enseignants et élèves (car une bavette pour toute l'année, ce n'est pas suffisant), vu que certains parents n'arrivent pas à en acheter pour leur enfant ; la mise à disposition du gel ou solution hydroalcoolique, de dispositifs de lave-main et d'adduction d'eau potable pour les écoles, ainsi que la construction de bloc sanitaires ;
- **au niveau de la sécurité :** la réhabilitation des bâtiments scolaires pour plus d'assainissement, la clôture des établissements, l'électrification des écoles ;
- **au niveau financier : l'**augmentation de la subvention attribuée à chaque école pour le fonctionnement.

3.10 La pandémie, la réorganisation des enseignements et l'absentéisme

Dans les écoles visitées, on ne note pas une réorganisation particulière des enseignements en dehors l'application des orientations données à la rentrée par les autorités administratives de l'éducation. L'interdiction des travaux de groupes a toutefois eu des effets non négligeables sur les acquisitions des élèves, puisqu'ils ne disposent plus de ce cadre qui leur permettait de profiter des uns et des autres.

Dès la rentrée administrative, les directeurs ont reçu de la part des autorités éducatives nationales et centrales des instructions pratiques de barrière et de prévention contre la contamination en milieu scolaire. Les enseignants quant à eux, ont été formés sur la tenue

d'une classe en temps de la pandémie de Covid-19. La méthode d'enseignement recommandée demande le travail individuel de l'élève sans une aide directe de la part de l'enseignant (exemple au niveau de l'enseignement/apprentissage de l'écriture au cours préparatoire où on ne tient plus la main de l'élève pour l'aider à former les lettres).

Les pratiques d'apprentissage par les travaux en groupe comme le demande l'APC sont interdites. L'enseignement par la méthode expositive où l'enseignant parle, donne son cours et où les élèves écoutent et recopient, reprend place dans les salles de classe. La position frontale redevient dominante, car la circulation de l'enseignant dans la classe est déconseillée. En classe, l'enseignant joue également le rôle de surveillant de l'observation des mesures de prévention du Covid-19 par les élèves. Les chefs d'établissement quant à eux, s'assurent régulièrement que les enseignants suivent les nouvelles instructions pédagogiques et que tous les acteurs dans l'établissement respectent les mesures édictées par les autorités centrales pour la gestion de la crise sanitaire. Aucune variation n'est observée à ce niveau entre les écoles rurales, semi-rurales et urbaines.

En ce qui concerne la régularité des élèves en classe, il n'y a pas eu une augmentation du taux d'absentéisme dans les classes avec la crise sanitaire. L'enquête révèle que dans l'ensemble, le taux d'absence au sein des effectifs est très faible. Selon les fiches des statistiques fournies par les directeurs, plus de 90% des élèves viennent régulièrement à l'école. Dans certaines écoles des régions éducatives Maritime et Plateaux, le taux d'absence au sein des effectifs varie entre 3 et 3,5% pour l'année scolaire précédente (2019-2020) et celle en cours (2020-2021). Dans la région éducative Golfe-Lomé, ce taux est plus bas (2%). Il est très important de noter que par endroits dans les milieux ruraux, ce taux est un peu élevé (5,5%). Les commentaires faits par les enseignants enquêtés sur l'absence des élèves ne permettent pas de voir en ces taux d'absence, une influence du contexte pandémique. L'irrégularité des élèves dans les écoles primaires visitées serait due aux courtes maladies et surtout aux occupations des élèves par les parents dans leurs activités économiques (commerce, agriculture).

Toutefois, selon les déclarations de certains directeurs d'école, la diminution des effectifs dans quelques écoles primaires publiques serait en partie liée au contexte pandémique. La

réorganisation des classes, l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières, expliqueraient la limitation du recrutement d'élèves à la rentrée. Cette situation a contraint certains parents d'élèves en milieu semi-urbain et urbain à inscrire leurs enfants dans les écoles primaires privées laïques.

3.11 La pandémie et les TIC

Au début de la gestion de la pandémie, les formations à distance ont été les moyens privilégiés par les autorités éducatives togolaises pour assurer la continuité de l'apprentissage et préparer la reprise des classes d'examen (CM2, 3ème, 1ère et terminale) après quelques mois de fermeture des écoles. Au niveau central, les différents ministères en charge de l'éducation ont élaboré un plan de riposte en proposant des alternatives éducatives telles que les sensibilisations et les cours à distance à travers les médias, radios et télévisions, l'organisation des examens et la publication des résultats à travers les médias, etc. Un comité interministériel a été mise en place pour conduire le plan de riposte. L'enseignement par la télévision et la radio a été la stratégie privilégiée pour assurer la continuité des apprentissages. Toutefois, des initiatives privées de plateformes numériques d'apprentissage ont été remarquées. On peut citer par exemple la plateforme *ZONOA* accessible sur smartphone qui propose des exercices corrigés aux élèves des classes d'examen. Après l'ouverture des classe, l'enseignement télévisé et par radio a continué jusqu'aux examens de fin d'année 2019-2020.

3.12 Conclusion et recommandations

Les résultats de cette étude qui a concerné 18 écoles primaires publiques sélectionnées dans trois régions éducatives du Togo, ont permis de relever plusieurs constats en ce qui concerne la mise en œuvre par les enseignants et chefs d'établissement, des instructions préventives et pédagogiques des autorités éducatives dans la gestion de la crise sanitaire de la pandémie au Covid-19. Dans les écoles visitées, il est constaté des modifications de pratiques scolaires (en classe et dans la cour des écoles) en raison du contexte de la pandémie. Il est constaté également que les problèmes habituels au sein du système tels que l'affectation des enseignants sans remplacement au cours de l'année scolaire, l'insuffisance des infrastructures d'accueil et des équipements ont tendance à alourdir les contraintes imposées par le contexte de la pandémie. L'étude a révélé que :

- des pratiques substitutives à la classe ordinaire lorsque les effectifs par classe dépassent la norme de 60 élèves, sont pratiquées. C'est le cas des classes en alternance de jour constaté à Tsévié, même si cette alternative s'explique aussi par le non remplacement d'un enseignant affecté ;
- des dispositifs de gestes barrières (port cache-nez et lavage systématique de mains) ont contribué à améliorer l'hygiène et les perceptions à propos de l'hygiène collective ;
- les pratiques pédagogiques impliquant le contact corps à corps sont évitées ;
- l'insuffisance des tables-bancs rend parfois impossible le respect des mesures de distanciation physique ;
- l'insuffisance des enseignants accentue les contraintes imposées par le contexte de la pandémie.

En vue d'une résilience plus accrue du système scolaire, les acteurs rencontrés ont formulé des recommandations dont les plus pertinentes sont :

- recruter des enseignants en nombre suffisant pour suppléer au manque d'enseignants ;
- mettre du matériel didactique à la disposition des enseignants et des élèves ;
- renforcer les équipements et infrastructures existants dans chaque école ;
- augmenter la subvention financière attribuée aux écoles pour la gestion des activités pédagogiques.

A ces recommandations s'ajoutent celles de l'équipe de recherche :

- mettre à la disposition de chaque élève un livre de lecture et un livre de calcul pour éviter éventuellement l'utilisation collective de ces documents en classe ;
- mettre en place dans chaque école un comité composé des enseignants, élèves et parents d'élèves pour les sensibilisations et le suivi sur la pratique de l'hygiène à l'école, pratique qui va au-delà des mesures barrières adoptées dans le contexte du Covid-19 ;
- renforcer les capacités des enseignants en pédagogie différenciée pour leur permettre de prendre en charge tous les apprenants quelle que soit leur diversité.

Ceci permet d'encadrer chaque élève selon ses besoins spécifiques en matière d'apprentissage dans le contexte de la crise sanitaire ;

- organiser au niveau déconcentré des séminaires sur la gestion de la pandémie en outillant les directions régionales de l'éducation et les inspections des moyens pour les sensibilisations dans les établissements, dans les communautés et sur les médias locaux ;
- encourager la mise en place des enseignements à distance au niveau du primaire et du secondaire.

Références bibliographiques

AKAKPO-NUMADO S. Y., 2018, « La suppression des frais de scolarité dans l'enseignement primaire public au Togo : quel impact sur les conditions d'enseignement-apprentissage et sur les résultats scolaires ? », *Encres, Revue scientifique semestrielle de l'École Normale Supérieure Université Abdou-Moumouni*, N°8, pp. 151-172

AKAKPO-NUMADO S.Y.et al, 2017, Améliorer le financement de l'école : l'utilisation et l'utilité des subventions aux écoles. Synthèse nationale – Togo, Presses de l'Université de Lomé.

CHERKAOUI M., 1999, *Sociologie de l'éducation*, Paris, PUF

UNESCO, 1961, Conférence d'États Africains sur le développement de l'éducation en Afrique, Addis-Abeba, UNESCO

UNESCO, 1990,Rapport de la Conférence Mondiale de l'Éducation Pour Tous : répondre aux besoins éducatifs fondamentaux, Jomtien, CII

IIPE-UNESCO, 2016, Améliorer le financement de l'éducation : utilisation et utilité des subventions aux écoles: Haïti, Madagascar, RDC et Togo

IRD, 2017, La redevabilité au prisme des normes pratiques dans le secteur de l'éducation : Les réformes du service public « par le bas » en Afrique et au-delà, LASDEL-Niger

LANGE M-F, 1998, *L'école au Togo. Processus de scolarisation et institution de l'école en Afrique*, Paris, Kartala

LANGE M-F., 1991, *Cinquante ans de scolarisation au Togo: bilan et perspectives*, Lomé, Unité de Recherche Démographique

LANGE M-F, Yaro Y., 2003, *L'évolution de l'offre et de la demande d'éducation en Afrique subsaharienne*, Tunis, UAPS/UEPA

MARCHAND J., 2000, "Les écoles communautaires - Mali, Sénégal, Togo -" in Mécanismes et stratégies de financement de l'éducation, Paris, UNESCO, 213p.

MAURIZIA T. et al, 1996, Togo : sorti de crise, sorti de la pauvreté, Lomé, Banque mondiale

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE, 2016, *Annuaire National des Statistiques scolaires 2014-2015*, Lomé, MEPSFP

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE, , 2017, *Annuaire National des Statistiques scolaires 2015-2016*, Lomé, MEPSFP

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE,, 2008, *Décret N°2008-/29/PR portant suppression des frais scolaires (écolage) dans les établissements préscolaires et primaires publics*, Lomé, Secrétariat du Gouvernement

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE,, 1975, *La Réforme de l'enseignement au Togo*, Lomé, MENRS

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE,, 2014, *Plan Sectoriel de l'Éducation 2014-2025. Amélioration de l'accès, de l'équité et de la qualité de l'éducation au Togo,* Lomé.

Senayah K. E., 2018, *Participation des parents d'élèves au fonctionnement et à la gestion des établissements publics d'enseignement primaire et secondaire au Togo : Analyse diagnostique*, Thèse de doctorat unique en Sciences de l'Éducation et de la Formation, Université de Lomé.

VERSPOOR A., 2005, *Le défi de l'apprentissage : améliorer la qualité de l'éducation de base en Afrique subsaharienne*, ADEA

Sources en ligne

- https://www.afd.fr/sites/afd/files/2019-03-02-15-31/guide-education-de-base-afd.pdfBoite à outil qualité de l'éducation Jean-Claude Balmès, 2019.
- http://www.unesco.org/new/fr/archives/education/themes/leading-the-international-agenda/efareport/reports/2005-quality/Rapports annuels de suivi de l'EPT, 2005.
- https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2017/09/26/world-bank-warns-of-learning-crisis-in-global-education#Rapport de la Banque Mondiale « Learning », 2018.
- https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/02/06/au-burkina-maxime-sou-l-enseignant-qui-a-100-eleves-par-classe-et-100-de-reussite-aux examens_5252525_3212.html Reportage Le monde Afrique.

ANNEXE 1

TABLEAU 3 : DATE ET PERIODE DE COLLECTE DES DONNEES

Binôme pour l'enquête	Inspections	Ecoles visitées	Date/Période
Equipe 1	IEPP Agoè-Nyivé Ouest	EPP Daliko G/A	16/03/2021
		EPP Anomè G/A	16/032021
		EPP Agoè-Elavagnon	17/03/2021
	IEPP Lomé-Ouest	EPP Akato Viépé / B	18/03/2021
		EPP Avénou / A	18/03/2021
		EPP Sagbado	19/03/2021
Equipe 2	IEPP Haho-Sud	EPP Atchavé	15/03/2021
		EPP Kpota /A	15/032021
		EPP Kpélé G/A	16/03/2021
	IEPP Kloto-Est	EPP Kpalimé central	16/03/2021
		EPP Yokélé	17/03/2021
		EPP Agomé-Kpodzi	18/03/2021
Equipe 3	IEPP Zio-Centre	EPP Centrale-Tsévié / B	16/03/2021
		EPP Davédi / B	16/03/2021
		EPP Dalavé	17/03/2021
	IEPP Avé	EPP Tovégan / B	18/03/2021
		EPP Kévé / A	18/03/2021
		EPP Dzégbakondzi	19/03/2021

ANNEXE 2 : Tableaux d'évolution des effectifs des élèves dans les écoles visitées avant la pandémie à COVID19

TABLEAU 4 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DES ELEVES DES ECOLES VISITEES DANS L'IEPP AGOE-NYIVE OUEST

Années scolaires			2015-2016			2016-2017			2017-2018			2018-2019			2019-2020		
IEPP	**Ecoles**	**Classes**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**
Agoè-Nyivé Ouest	**Daliko/A**	CP1										39	35	**74**	41	40	**81**
		CP2										41	37	**78**	51	46	**97**
		CE1										35	36	**71**	48	45	**93**
		CE2										46	40	**86**	37	45	**82**
		CM1										34	28	**62**	28	36	**64**
		CM2										22	20	**42**	27	25	**52**
		Total										217	196	**413**	232	237	**469**
		Taux										-43,58%	-42,85%	**-43,24%**	-34,14%	-37,50%	**-35,80%**
	Anomé/A	CP1							25	35	**60**	24	41	**65**	23	31	**54**
		CP2							35	26	**61**	32	22	**54**	33	19	**52**
		CE1							24	35	**59**	29	33	**62**	36	24	**60**
		CE2							28	25	**53**	32	18	**50**	29	27	**56**
		CM1							28	33	**61**	27	28	**55**	30	20	**50**
		CM2							16	20	**36**	22	18	**40**	16	26	**42**
		Total							156	174	**330**	166	160	**326**	167	147	**314**
		Taux							-36%	-42,85%	**-40%**	-8,33%	-56,09%	**-38,46%**	-30,43%	-16,12%	**-22,22%**
	Agoè-Elavagnon/A	CP1	30	37	**67**	40	43	**83**	42	29	**71**	47	39	**86**	37	41	**78**
		CP2	36	33	**69**	41	41	**82**	38	43	**81**	34	31	**65**	45	39	**84**
		CE1	27	48	**75**	43	41	**84**	39	39	**79**	35	47	**82**	34	52	**86**
		CE2	36	42	**80**	30	58	**88**	32	56	**88**	39	46	**85**	40	57	**97**
		CM1	23	64	**87**	21	58	**79**	22	50	**72**	32	45	**77**	42	38	**80**
		CM2	25	43	**68**	18	32	**50**	23	40	**63**	17	30	**47**	22	38	**60**
		Total	177	267	**446**	193	273	**466**	196	257	**454**	204	238	**442**	220	265	**485**
		Taux	-16,66%	16,21%	**1,49%**	-55%	-25,58%	**-39,75%**	-45,23%	37,93%	**-11,26%**	-63,82%	-23,07%	**-45,34%**	-40,54%	-7,31%	**-23,07**

Source : Données d'enquête, mars 2021, Togo, INSE-AUF

TABLEAU 5 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LES ECOLES VISITEES DANS L'IEPP LOME-OUEST

Années scolaires			2015-2016			2016-2017			2017-2018			2018-2019			2019-2020		
IEPP	**Ecoles**	**Classes**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**
Lomé-Ouest	**Avenou /A**	**CP1**				27	40	**67**	21	31	**52**	31	24	**55**	26	23	**49**
		CP2				23	24	**47**	29	28	**57**	41	20	**61**	34	19	**53**
		CE1				22	20	**42**	24	26	**50**	29	23	**52**	35	31	**66**
		CE2				29	26	**55**	31	23	**54**	23	29	**52**	33	25	**58**
		CM1				20	28	**48**	20	30	**50**	23	14	**37**	25	21	**46**
		CM2				18	21	**39**	25	16	**41**	27	21	**48**	18	21	**39**
		Total				139	159	**298**	150	154	**304**	174	131	**305**	171	140	**311**
		Taux				-33,33%	-47,50%	**-41,79%**	16,66%	-48,38%	**-21,15%**	-12,90%	-12,50%	**-12,72%**	-30,76%	-8,69%	**-20,40%**
	Sagbado/A	**CP1**							23	27	**50**	23	23	**46**	32	18	**50**
		CP2							21	26	**47**	19	25	**44**	23	25	**48**
		CE1							28	20	**48**	23	23	**46**	27	30	**57**
		CE2							26	17	**43**	28	17	**45**	24	23	**47**
		CM1							23	17	**40**	22	17	**39**	26	17	**43**
		CM2							19	16	**35**	19	16	**35**	18	14	**32**
		Total							140	123	**263**	134	121	**255**	150	127	**277**
		Taux							-17,39%	-40,74%	**-30%**	-17,39%	-30,43%	**-23,91%**	-43,75%	-22,22%	**-36%**
	Akato-Viépé/B	**CP1**	28	33	**61**	31	39	**70**	30	43	**73**	30	47	**77**	39	37	**76**
		CP2	30	28	**58**	34	29	**63**	35	34	**69**	25	38	**63**	38	37	**75**
		CE1	32	33	**65**	36	42	**78**	29	40	**69**	38	31	**69**	32	26	**58**
		CE2	34	43	**77**	42	26	**68**	41	27	**68**	25	35	**60**	25	35	**60**
		CM1	27	26	**53**	21	35	**56**	32	20	**52**	32	23	**55**	31	29	**60**
		CM2	21	23	**44**	25	24	**49**	26	22	**48**	19	21	**40**	21	19	**40**
		Total	172	186	**358**	189	195	**384**	193	186	**379**	169	195	**364**	186	183	**369**
		Taux	-25%	-30,30%	**-27,86%**	-19,35%	-38,46%	**-30%**	-13,33%	-48,83%	**-34,24%**	-36,66%	-55,31%	**-48,05%**	-46,15%	-48,64%	**-47,36%**

Source : Données d'enquête, mars 2021, Togo, INSE-AUF

TABLEAU 6 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LES ECOLES VISITEES DANS L'IEPP ZIO-CENTRE

Années scolaires			2015-2016			2016-2017			2017-2018			2018-2019			2019-2020		
IEPP	**Ecoles**	**Classes**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**
Zio - Centre	**Tsevie - centrale/B**	**CP1**	25	24	**49**	20	25	**45**	26	32	**58**	29	18	**47**	23	22	**45**
		CP2	19	16	**35**	18	29	**47**	19	23	**42**	19	22	**41**	24	19	**43**
		CE1	17	28	**35**	20	21	**41**	18	23	**41**	21	22	**43**	22	23	**45**
		CE2	29	16	**45**	22	30	**52**	19	26	**45**	19	15	**34**	23	17	**40**
		CM1	24	22	**46**	25	15	**40**	11	24	**35**	13	24	**37**	16	13	**29**
		CM2	20	24	**44**	24	18	**42**	26	19	**45**	18	23	**41**	18	22	**40**
		Total	134	130	**254**	129	138	**267**	119	147	**266**	119	124	**243**	126	116	**242**
		Taux	-20%		**-10,20%**	20%	-28%	**-6,66%**		-40,62%	**-22,41%**	-37,93%	27,77%	**-12,76%**	-21,73%		**-11,11%**
	Davédi/B	**CP1**	15	25	**40**	20	24	**44**	19	13	**32**	26	21	**47**	17	20	**37**
		CP2	22	29	**51**	22	32	**54**	21	22	**43**	19	14	**33**	17	14	**31**
		CE1	22	29	**51**	20	26	**46**	18	24	**42**	20	25	**45**	17	17	**34**
		CE2	19	27	**46**	13	25	**38**	13	21	**34**	21	26	**47**	18	27	**45**
		CM1	13	19	**32**	18	24	**42**	8	16	**24**	11	18	**29**	17	22	**39**
		CM2							12	21	**33**	9	25	**34**	9	24	**33**
		Total	91	129	**220**	93	131	**224**	91	117	**208**	106	129	**235**	95	124	**219**
		Taux							-30,84%	61,53%	**3,12%**	-65,38%	19,04%	**-27,65%**	-47,05%	20%	**-10,81%**
	Dalavé/A	**CP1**	34	41	**75**	30	31	**61**	39	44	**83**	27	37	**64**	28	27	**55**
		CP2	29	35	**64**	36	38	**74**	50	30	**80**	31	35	**66**	27	28	**55**
		CE1	27	29	**56**	26	24	**50**	47	46	**93**	38	29	**67**	40	42	**82**
		CE2	23	19	**42**	28	27	**55**	24	22	**46**	43	43	**86**	35	35	**70**
		CM1				19	20	**39**	23	20	**43**	20	20	**40**	24	22	**46**
		CM2	13	23	**36**	16	19	**35**	19	14	**33**	20	12	**32**	20	19	**39**
		Total				155	159	**314**	202	176	**378**	179	176	**355**	174	173	**347**
		Taux				-46,66%	-38,70%	**-42,62%**	-68,6928	-68,18%	**-60,24%**	-25,92%	-67,56%	**-50%**	-28,57%	-29,62%	**-29,09%**

Source : Données d'enquête, mars 2021, Togo, INSE-AUF

TABLEAU 7 : L'EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LES ECOLES VISITEES DANS L'IEPP AVE

Années scolaire			2015-2016			2016-2017			2017-2018			2018-2019			2019-2020		
IEPP	**Ecoles**	**Classes**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**
Avé	**Kévé /A**	**CP1**				19	30		30	38		19	23		33	32	**65**
		CP2							16	28		35	36		16	27	**43**
		CE1				22	19					14	18		19	12	**31**
		CE2				19	16		20	19					17	22	**39**
		CM1				20	40		33	27		19	23		10	15	**25**
		CM2				27	31		17	41		30	22		18	20	**38**
		Total													113	128	**241**
		Taux													-45,45%	-37,50%	**-41,53**
	Tovégan /A	**CP1**				38	40		28	33		30	38		28	23	
		CP2				28	37		32	45		37	46		13	21	
		CE1				30	38					14	13		15	26	
		CE2															
		CM1				24	28		23	23		23	25		15	16	
		CM2				22	18		13	10					24	19	
		Total															
		Taux															
	Dzégbakondji	**CP1**	17	16	**33**	20	12	**32**	20	12	**32**	27	18	**45**	27	16	**43**
		CP2	21	17	**38**	18	25	**43**	18	25	**43**	22	26	**48**	27	19	**46**
		CE1	18	20	**38**	16	17	**33**	16	17	**33**	14	19	**33**	23	19	**42**
		CE2	15	19	**34**	32	19	**51**	32	19	**51**	22	19	**41**	15	15	**30**
		CM1	22	18	**40**	18	10	**28**	18	10	**28**	16	19	**35**	24	16	**40**
		CM2	19	17	**36**	21	20	**41**	21	20	**41**	19	10	**29**	14	15	**29**
		Total	112	107	**219**	125	103	**228**	125	103	**228**	120	111	**231**	130	100	**230**
		Taux	11,76%	6,25%	**9,09%**	5%	66,66%	**28,12%**	5%	66,66%	**28,12%**	-29,62%	-44,44%	**-35,55%**	-48,14%	-6,25%	**-32,55%**

Source : Données d'enquête, mars 2021, Togo, INSE-AUF

TABLEAU 8 : L'EVOLUTION DES EFFECTIFS DES ECOLES VISITEES DANS L'IEPP KLOTO-EST

Années scolaires			2015-2016			2016-2017			2017-2018			2018-2019			2019-2020		
IEPP	**Ecoles**	**Classes**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**
Kloto-Est		**CP1**	24	19	**43**	21	17	**38**	21	17	**38**	20	20	**40**	18	22	**40**
	Kpalimé-centrale	**CP2**	30	22	**52**	15	17	**32**	12	18	**30**	19	16	**35**	23	17	**40**
		CE1	37	32	**69**	15	18	**33**	20	18	**38**	17	20	**37**	17	17	**34**
		CE2	35	35	**70**	26	19	**45**	24	23	**47**	18	15	**33**	15	17	**32**
		CM1	27	15	**42**	23	20	**43**	15	17	**32**	20	24	**44**	14	16	**30**
		CM2	20	17	**37**	17	11	**28**	13	15	**28**	14	14	**28**	16	21	**37**
		Total	173	140	**313**	117	102	**219**	105	108	**213**	108	109	**217**	103	110	**213**
		Taux	-16,66%	-10,52%	**-13,95%**	-19,04%	-35,29%	**-26,31%**	-38,04%	-11,76%	**-26,31%**	-30%	-30%	**-30%**	-15,78%	-4,54%	**-7,50%**
	Agomé - Kpodzi/B	**CP1**	24	20	**44**	21	16	**37**	20	21	**41**	21	22	**43**	15	22	**37**
		CP2	17	28	**45**	16	25	**41**	20	23	**43**	20	20	**40**	17	25	**42**
		CE1	20	23	**43**	19	14	**33**	35	25	**60**	38	39	**77**	26	33	**59**
		CE2	31	20	**51**	35	32	**67**	17	13	**30**	39	35	**74**	32	40	**72**
		CM1	26	29	**55**	17	16	**33**	23	23	**46**	26	16	**42**	21	21	**42**
		CM2	25	15	**40**	22	20	**42**	11	18	**29**	17	16	**33**	15	17	**32**
		Total	143	135	**278**	130	123	**253**	126	123	**249**	161	148	**309**	126	158	**284**
		Taux	4,16%	-25%	**-9,09%**	4,76%	25%	**13,51%**	-45%	-14,28%	**-29,26%**	-19,04%	-27,27%	**-23,25%**		-22,72%	**-13,51%**
	Yokélé/A	**CP1**										20	17	**37**	28	20	**48**
		CP2										15	21	**36**	25	22	**47**
		CE1										12	26	**38**	16	29	**45**
		CE2										30	23	**53**	38	36	**74**
		CM1										19	16	**35**	16	24	**40**
		CM2										15	19	**34**	21	23	**44**
		Total										111	122	**233**	144	154	**298**
		Taux										-25%	11,76%	**-8,10%**	-25%	15%	**-8,33%**

Source : Données d'enquête, mars 2021, Togo, INSE-AUF

TABLEAU 9 : L'EVOLUTION DES EFFECTIFS DES ECOLES VISITEES DANS L'IEPP HAHO-SUD

Années scolaires			2015-2016			2016-2017			2017-2018			2018-2019			2019-2020		
IEPP	**Ecoles**	**Classes**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**	**F**	**G**	**T**
Haho-Sud	**Kpèlè/A**	**CP1**	47	42	**89**	55	46	**101**	22	18	**40**	14	12	**26**	26	22	**48**
		CP2	42	41	**83**	42	47	**89**	19	23	**42**	18	19	**37**	17	22	**39**
		CE1	40	44	**84**	43	44	**87**	23	24	**47**	22	25	**47**	21	26	**47**
		CE2	49	44	**93**	40	46	**86**	24	20	**44**	24	23	**47**	20	23	**43**
		CM1	33	27	**60**	47	44	**91**	21	18	**39**	20	12	**32**	25	19	**44**
		CM2	32	18	**50**	30	25	**55**	20	19	**39**	18	24	**42**	18	14	**32**
		Total	243	216	**459**	257	252	**509**	129	122	**251**	116	115	**231**	127	126	**253**
		Taux	-31,91%	-71,42%	**-43,82%**	-45,45%	-45,65%	**-45,54%**	-9,09%	-5,55%	**-2,50%**	28,57%	100%	**57,69%**	-30,76%	-36,36%	**-33,33%**
	Atchanvé/A	**CP1**	52	47	**99**	46	60	**106**	23	28	**51**	21	28	**49**	27	25	**52**
		CP2	49	52	**101**	50	55	**105**	23	18	**41**	23	28	**51**	36	42	**78**
		CE1	40	41	**81**	57	72	**129**	24	24	**48**	21	20	**41**	23	24	**47**
		CE2	38	36	**74**	63	56	**119**	27	22	**49**	23	24	**47**	24	29	**53**
		CM1	49	36	**85**	52	46	**98**	21	30	**51**	23	16	**39**	24	17	**41**
		CM2	42	29	**71**	36	45	**81**	18	16	**34**	11	17	**28**	14	22	**36**
		Total	270	241	**511**	304	334	**638**	136	138	**274**	122	133	**255**	148	159	**307**
		Taux	-19,23%	-38,29%	**-25,28%**	-21,73%	-25%	**-23,58%**	-21,39%	-42,85%	**-33,33%**	-47,61%	-39,28%	**-42,85%**	-48,14%	-12%	**-30,76%**
	Kpota/A	**CP1**	36	31	**67**	43	33	**76**	43	42	**85**	43	40	**83**	41	41	**82**
		CP2	30	36	**66**	41	40	**81**	43	40	**83**	44	43	**87**	41	42	**83**
		CE1	26	34	**60**	59	56	**115**	39	37	**76**	31	32	**63**	39	29	**68**
		CE2	21	27	**48**	31	30	**61**	38	38	**76**	35	34	**69**	38	36	**74**
		CM1	38	28	**66**	27	35	**62**	37	29	**66**	34	34	**68**	30	32	**62**
		CM2	29	20	**49**	34	22	**56**	21	32	**53**	29	24	**53**	32	21	**53**
		Total	180	176	**356**	235	216	**451**	221	218	**439**	216	207	**423**	221	201	**422**
		Taux	-19,44%	-35,48%	**-26,86%**	-20,93%	-33,33%	**-26,31**	-51,16%	-23,80%	**-37,64%**	-32,55%	-40%	**-36,14%**	-21,95%	-48,78%	**-35%**

Source : Données d'enquête, mars 2021, Togo, INSE-AUF

ANNEXE 3 : PLANNING D'EXÉCUTION DE L'ÉTUDE

Le chronogramme de l'étude et programme les activités sur la période de septembre 2020 à février 2021

Mois	Phases	Activités à mener	Nbre de Jours	Période
Mois I &II	Réorientation et reformulation de la problématique de recherche	Reformulation de la problématique	1	Septembre 2020
		Recherche documentaire complémentaire centrée sur la nouvelle problématique	4	
	Préparation de la collecte des données	Réajustement des outils de collecte des données	2	Septembre 2020
		Échantillonnage	1	Octobre 2020
		Formation des chercheurs chargés de la collecte des données	2	
		Test des outils de collecte des données	2	
TOTAL MOIS I& II			**12**	
Mois III, IV &V	Collecte des données sur le terrain/saisie et transcription des données	Collecte des données	20	Mars 2021
		Saisie des données quantitatives et transcription des données qualitatives		
	Traitement et Analyse des données	Dépouillement, traitement, analyse des données	5	Avril 2021
TOTAL MOIS III, IV &V			**25**	
MoisVI	Production du rapport ; Validation des résultats ; Rédaction de rapports et recommandations	Élaboration et soumission du rapport provisoire	**5**	Mai, juin 2021
		Atelier de validation du rapport	1	
		Intégration des observations	2	
		Consolidation et soumission du rapport final	1	
Total Mois VI			**9**	
TOTAL GÉNÉRAL			**46 jours**	**6 mois**

ANNEXE 4 : LES OUTILS DE COLLECTE DES DONNÉES

Grille de collecte quantitative (Chefs d'établissements)

Questions	Réponses										
École :											
Inspection :											
Nombre de classe											
Effectifs d'élèves par classe ?		**2015**		**2016**		**2017**		**2018**		**2019**	
		F	**G**	**F**	**G**	**F**	**G**	**F**	**G**	**F**	**G**
	CP1										
	CP2										
	CE1										
	CE2										
	CM1										
	CM2										
Nombre actuel d'enseignants ?	**Hommes**										
	Femmes										
Profil académique des enseignants	**CEPD**	**BEPC**		**BACII**		**Licence et plus**		**Autre**			
Nombre d'enseignants ayant un diplôme professionnel ?	**Diplôme professionnel**										
	Pas de diplôme professionnel										
Ancienneté des enseignants ?	**1 à 5 ans**	**6 à 10 ans**		**11 à 15 ans**		**16 ans et plus**					
Évolution du nombre d'enseignants sur les 5 dernières années ?	**2015**	**2016**		**2017**		**2018**		**2019**			
Disponibilité de matériels pédagogiques et didactiques pour les élèves ?	**Oui**										
	Non										
Disponibilité de matériels pédagogiques et didactiques pour les enseignants ?	**Oui**										
	Non										
Matériels en nombre suffisant	**Oui**										
	Non										
Taux de réussite par classe au cours des 5 dernières années ?		**2015**		**2016**		**2017**		**2018**		**2019**	
	CP1										
	CP2										
	CE1										
	CE2										
	CM1										
	CM2										
Taux d'absentéisme au cours du trimestre		**2019-2020**						**2020-2021**			
		T1		**T2**		**T3**		**T1**		**T2**	
	CP1										
	CP2										
	CE1										
	CE2										
	CM1										
	CM2										

Grille d'observation de classe

Informations générales sur l'école visitée

DRE :	**Classe :**
Préfecture :	**Type de classe :**
IEPP :	**Effectif :F = G =T =**
École :	**Nombre de table-banc :**
Statut : Fonctionnaire /__/ Contractuel /__/ EV-ANVT /__/ EV-APE /__/	**Ancienneté dans l'école :**
Diplôme académique le plus élevé :	**Ancienneté dans la classe :**
Diplôme professionnelle :	
Ancienneté dans la profession :	

Leçon suivie

Discipline :	**Titre de la leçon :**	**Objectifs :**
Début de la séance :	**Fin de la séance :**	
Durée prévue de la séance :	**Durée réelle de la séance :**	

OBSERVATION DE CLASSE (ANIMATION DE LA LECON DANS LES CLASSES À DOUBLE OU MULTIPLE FLUX)

Phases de la séance	Stratégies de gestion de classe ou comportements observables	Appréciation du CP (entourer de 0 à 5, ou np[3])	Remarques
Organisation matérielle de la classe	L'enseignant organise sa classe en groupe	0 1 2 3 4 5 np	
	La salle de classe est aérée	0 1 2 3 4 5 np	
	La salle de classe est éclairée	0 1 2 3 4 5 np	
	Disposition des bancs	Rangées / Demi-cercle / Face / np	
	Espace pour circuler dans les allées	Oui / Non	
	Le tableau est accessible à tous les élèves	Oui / Non	
	Présence des images sur les mûrs	Oui / Non	
	Présence du bureau du maître	Oui / Non	
Maintien de la discipline dans la classe			
	L'enseignant rappelle les enfants à l'ordre	0 1 2 3 4 5 np	
	L'enseignant partage avec les élèves les responsabilités propres au bon fonctionnement de la classe	0 1 2 3 4 5 np	
	L'enseignant gère le déroulement de la leçon	0 1 2 3 4 5 np	
	L'enseignant a géré le temps et du matériel en fonction des activités à réaliser	0 1 2 3 4 5 np	
	L'enseignant a prévu le matériel nécessaire pour la leçon	0 1 2 3 4 5 np	
	L'enseignant a utilisé le matériel prévu	0 1 2 3 4 5 np	
Gestion pédagogique	L'enseignant met le titre de la leçon au tableau		
	L'enseignant présente les objectifs de la leçon	0 1 2 3 4 5 np	
	L'enseignant précise et donne les consignes du jour aux élèves	0 1 2 3 4 5 np	
	L'enseignant fait un rappel de la séance précédente	Oui / Non	
		Oui / Non	
	L'enseignant veille à ce que les élèves soient actifs (réceptifs dans u cours magistral, participants dans une situation de question-réponse, concentrés dans une situation de résolution de problème)	0 1 2 3 4 5 np	
	L'enseignant fait travailler les élèves en groupe	0 1 2 3 4 5 np	
	L'enseignant fait travailler les élèves individuellement		
	L'enseignant favorise, encourage et relance les échanges entre les élèves (individuels, à l'intérieur des groupes ou entre les groupes)	0 1 2 3 4 5 np	
	L'enseignant adapte son enseignement et son langage au niveau des élèves	0 1 2 3 4 5 np	
	L'enseignant s'assure que les élèves comprennent le cours	0 1 2 3 4 5 np	

[3] Np indiquela «**non pertinence »**

	L'enseignant reprécise clairement les consignes et le cadre de travail de l'activité : durée, classe entière ou groupes, manière d'utiliser et partager le matériel	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant donne la parole aux élèves	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant veille à la bonne circulation de la parole	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant encourage les élèves à poser des questions	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant incite les élèves à réagir à ses questions	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant fait répondre aux questions par les élèves	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant fait répéter les réponses par quelques élèves	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant apprécie toutes les propositions et réponses des élèves y compris si elles comportent des erreurs	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant passe dans les rangés ou les groupes pour aider les élèves	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant oriente les élèves ou les groupes d'élèves	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant permet aux élèves de faire le compte rendu	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant guide les élèves à faire la synthèse de la séance	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant valorise le travail des élèves	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant donne le temps aux élèves de recopier le cours	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant maîtrise les contenus notionnels	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant maîtrise la démarche méthodologique	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant utilise les matériels et supports pédagogiques pendant le cours	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant gère bien le temps	0	1	2	3	4	5	np	
Communication didactique	L'enseignant se réfère à un support didactique pour rappeler les comportements attendus	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant enseigne de façon explicite les comportements attendus (modélisation, exemple/contre-exemple, etc.)	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant est attentif à tous les élèves afin de s'assurer qu'ils demeurent centrés sur la tâche	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant comprend le comportement des élèves	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant gère les comportements inappropriés des élèves par des gestes discrets ou par des mesures prévues	0	1	2	3	4	5	np	
Relation éducative	L'enseignant établit une relation significative avec chacun de ses élèves	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant favorise la coopération entre les élèves	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant incite les élèves à prendre des initiatives	0	1	2	3	4	5	np	
	L'enseignant repère et règle les difficultés des	0	1	2	3	4	5	np	

	élèves (gestion de conflit, arrêt d'agir)								
	L'enseignant s'adapte aux situations imprévues	0	1	2	3	4	5	np	
Pratiques pédagogiques en période Covid-19	**Disponibilité des gels hydroalcooliques**	Oui				Non			
	Disponibilité du dispositif de lavage des mains dans l'établissement	Oui				Oui			
	Tous les élèves ont porté le cache-nez	Oui				Non			
	L'enseignant a porté le cache-nez	Oui				Non			
	La distanciation physique est respectée dans la classe	Oui				Non			
	Le dispositif d'organisation des classes en période de Covid-19	**Citer les éléments observés**							
	Les pratiques mises en place par les enseignants dans les classes en période de Covid-19	**Citer les pratiques observées**							

Légende: 0 (absence) 1 (très faible), 2 (à revoir), 3 (acceptable), 4 (très bien), 5 (Excellent)

ENTRETIEN AVEC L'ENSEIGNANT

NB : Cet entretien est à réaliser après chaque séance d'observation de classe (chaque question peut donner lieu à discussion entre l'enseignant et l'observateur.

L'observateur est libre de poser d'autres questions)

1. Que pensez-vous de cette séance ?
2. Quels ont été selon vous, les temps forts de la séance, les moments où vous avez senti que les élèves étaient impliqués activement?
3. Qu'est-ce qui vous a posé le plus de problèmes lors de la séance ? (réaction d'un élève, matériels, gestion de la classe/des groupes, contenus, structure de la séance, vocabulaire, points de la démarche peu clairs, traces écrites, évaluation…)
4. Avez-vous rencontré des difficultés dans la préparation de cette séance ?
5. Comment avez-vous fait pour vérifier que les élèves ont compris ce que vous souhaitiez leur enseigner ?
6. À part ce qu'on vient d'observer, quelles sont souvent les stratégies que vous utilisez pour gérer habituellement les groupes d'élèves dans votre classe ?
7. Appliquez-vous ces stratégies pour l'enseignement d'autres contenus du programme ? Comment ?
8. Quelles sont vos attentes dans cette expérience de classe en période de Covid-19 ?
9. Comment gérez-vous les questions d'absentéisme des élèves ?
10. Quel est le taux d'absentéisme dans votre classe ?
11. Quel type de classe tenez-vous ?
12. Quel(s) conseil(s)donnerez-vous à vos collègues qui tiennent le même type de classe que vous ?
13. Avez-vous eu suffisamment de temps pour gérer les élèves ?
14. À quel niveau dans l'exécution du programme êtes-vous maintenant ?
15. À quel niveau du programme devriez-vous être normalement ?
16. Quelles sont selon vous les solutions possibles pour gérer la classe pendant la période de Covid-19 ?
17. Quelles sont vos recommandations à l'endroit des autorités éducatives et des partenaires pour mieux gérer les classes pendant la Covid-19?

Guide d'entretien avec les chefs d'établissement

Questions	**Relances**
Quelles sont les différentes dispositions prises pour gérer les classes en cette période de crise sanitaire liée à la Covid19 ?	- Organisation des classes - Disponibilité des gels hydroalcooliques en nombre suffisant - Disponibilité du dispositif de lavage des mains - Port de cache-nez - Respect de la distanciation sociale
Quelles sont les stratégies mises en place par vos enseignants pour gérer les classes dans cette période de crise sanitaire ?	
Comment appréciez-vous le travail de vos enseignants en classes en cette période de crise sanitaire ?	- Au plan pédagogique - Au plan communicationnel - Au plan relationnel
Faites-vous régulièrement des observations de classes ou des visites de classes ?	
Quels sont les résultats obtenus lors de ses suivis au cours de ce trimestre ?	- Organisation matérielle de la classe - Gestion Pédagogiques de la classe - Pratiques relationnelles - Pratiques didactiques - Gestion de la discipline
Quelles sont les pratiques utilisées habituellement par vos enseignants pour gérer les classes dans ce contexte de Covid19 ?	
Quelles sont selon-vous les meilleures pratiques pédagogiques porteuses d'effets ?	
Donnez un témoignage sur les effets potentiels des pratiques de gestion de classe dans votre établissement	
Pensez-vous que ces pratiques influencent positivement les résultats des élèves ?	
Quel est le taux d'absentéisme des élèves dans cette période de crise sanitaire ?	
Quel est le taux d'absentéisme de vos enseignants dans cette période de crise sanitaire ?	
Comment gérez-vous les questions d'absentéisme ?	- Au niveau des élèves - Au niveau des enseignants
Quelles sont les différentes alternatives que vous proposez pour mieux gérer les classes à doubles flux ?	
Quelles sont les différentes alternatives que vous proposez pour mieux gérer les classes à multiple flux ?	
Quelles sont les différentes alternatives que vous proposez pour mieux gérer les classes multigrades ?	

Quelles sont vos suggestions à l'endroit des différents acteurs et partenaires de l'école pour gérer les effectifs ?	
Quelles sont les conséquences de la réorganisation des classes dans le contexte de la pandémie à Covid-19 sur le temps scolaire ?	